

LE HAUT-PAYS

Journal de la ROYA-BEVERA

N°2

PARUTION TRIMESTRIELLE

NUMÉRO DE DÉCEMBRE 84 - JANVIER - FÉVRIER 85



SOSPEL AU TEMPS DU TRAMWAY

ARBRES FRUITIERS ET LÉGUMES D'AUTREFOIS

LA RAGE DE VIVRE DU RENARD

CUISINE LOCALE: LA TOURTE DE COURGE

FONTAN: LES EAUX DE LA FOUZE

LES ORGUES DE NOS VALLÉES: TENDE ET FONTAN

LE SERPENT D'ÉTOILES· LE RITE DE LA TRANSHUMANCE

EDITORIAL :

UN PREMIER BILAN LARGEMENT POSITIF

Sorti de presse fin juillet, le premier numéro du HAUT-PAYS a tout de suite suscité la curiosité, ainsi au bout de quatre à cinq jours seulement, plusieurs dépositaires réclamaient un réapprovisionnement !... A notre grande satisfaction, les premières réactions ont été largement positives et les quelques critiques formulées l'ont été dans un but constructif. D'autre part, et contrairement à certaines estimations pessimistes, les réponses à notre questionnaire ont également été assez nombreuses. Un fait significatif mérite d'être signalé : toutes les réponses ont été rédigées soit sur photocopies, soit par lettre séparée, ce qui semble montrer que, dès le premier numéro, le HAUT-PAYS est considéré comme un véritable document, à conserver précieusement.

Ce n'est que dans le numéro 3 que nous pourrions établir un bilan provisoire; toutefois, l'on peut dès à présent affirmer plusieurs choses. Sur le plan financier tout d'abord, et même en prévoyant une réduction sensible des ventes en hiver, il paraît possible d'obtenir un équilibre financier et de couvrir ainsi les coûts d'impression et les frais généraux divers, toute la rédaction ainsi que l'édition étant réalisées bénévolement. En ce qui concerne le contenu même de la revue, l'équilibre de la revue semble avoir été apprécié. L'absence d'une rubrique sur les promenades et randonnées a cependant été regrettée par plusieurs lecteurs, mais cette lacune sera comblée dès notre prochain numéro. Pour la grande majorité de nos correspondants, ce sont avant tout les rubriques culturelles pures qui sont recherchées (histoire, interview d'«anciens», reproductions de documents et photos du début du siècle...). Mais l'on sent surtout à travers ces lettres une soif de connaissance sur la vie du Haut-Pays. Souhaitons donc qu'à travers les sommaires de nos prochains numéros, nous arrivions à mieux satisfaire tous ceux qui aiment ces vallées de la Roya et de la Bevera... Mais surtout, que tout ceux qui ont des suggestions à formuler n'hésitent pas à nous écrire. Et un grand merci à ceux qui, spontanément, nous ont envoyé articles ou échos, faisant ainsi du HAUT-PAYS leur revue !

Michel BRAUN

Les premiers résultats, encourageants, obtenus par la diffusion du numéro 1 de cette revue nous incitent à accepter désormais des abonnements. Cette possibilité est surtout destinée aux personnes n'habitant pas régulièrement en Roya-Bevera. Le prix de l'abonnement annuel pour 4 numéros a été fixé à 75 F., incluant une participation aux frais de port de 3,75 F. par numéro. Pour tout abonnement, envoyer un chèque postal ou bancaire à l'intitulé des ÉDITIONS DU CABRI - B.P. 26 - 06540 BREIL-ROYA

En couverture : L'hiver dans le Haut-Pays : SAORGE au petit matin, après une chute de neige (photo Michel BRAUN)

En pages centrales 10 et 11 : BREIL en 1922, le jour de la livraison de la farine aux boulangeries du village. Un photographe de passage est aussitôt accouru avec son appareil à pied et chacun se précipite avec l'espoir d'être «immortalisé» sur la pellicule ! (Document confié par M. Mario AMÉRIO - Buffet de la Gare de Breil)

Les personnes dont les noms suivent ont collaboré gracieusement à la réalisation de ce numéro : Mmes Joséphine SASSI, Danièle MUSSET, Marie-France LAGARDE, Catherine GROS, Nicole CEVASCO, Hélène BRAUN, Michelle BERNARD, ainsi que MM. Mario AMÉRIO, José BANAUDO, Michel BRAUN, Jean-Marie CEVASCO, Charles CLAUDE, Gérard FABRE, A. FACCENDINI, Julien MARCUCCINI, Charles MARTINI-DE-CHATEAUNEUF, François ORENGO, Paul SILICI, et les Éditions GILLETTA, de Nice, ainsi que Yann DUVIVIER.

Dépôt légal : Novembre 1984 - Directeur de la publication : Michel BRAUN
Revue «LE HAUT-PAYS» - boîte postale 26 - 06540 Breil-sur-Roya

Imprimerie T.T.G. - 60 Val du Caref - 06500 Menton

La collaboration à la revue est exclusivement bénévole. Les documents confiés pour reproduction sont traités avec grand soin et sont restitués après sélection et passage à l'imprimerie; néanmoins, en cas d'accident, la revue et son éditeur se dégagent de toute responsabilité.

Cette revue, éditée par une entreprise professionnelle, n'est liée à aucun organisme ni groupement. Les articles à caractère culturel traitant des vallées de la Roya et de la Bevera sont acceptés (avec plaisir !). Ils devront être, de préférence, dactylographiés (ou bien écrits très lisiblement); les illustrations sont à présenter sous la forme de tirages papier noir et blanc ou couleurs, ou bien de dessins de toutes dimensions qui pourront être réduits.

Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 66439

PETITES ANNONCES GRATUITES :

— Pour publication dans la revue le «HAUT-PAYS», nous recherchons tous documents photographiques anciens sur les vallées de la Roya et de la Bevera. Après remise à l'imprimerie, ceux-ci seront restitués en parfait état. Écrire à la revue, merci.

— Jeune femme habitant Fontan recherche tout emploi, même à temps partiel. Écrire à la revue qui transmettra, en indiquant annonce Haut-Pays numéro 02-01.

— Recherche emploi secrétariat direction ou similaire dans la vallée de la Roya. Écrire à Madame Antonielli, rue Louis Périssol - 06540 Saorge - Tel : 04 - 53 - 93.

— Fonctionnaire exerçant dans la moyenne Roya désire s'établir à Fontan ou Breil recherche maison avec grand terrain ou grand terrain constructible, éventuellement avec ruine. Accès routier à proximité souhaité. Écrire à la revue qui transmettra, en indiquant annonce Haut-Pays 02-02.

— Villa à vendre à St.Dalmas-de-Tende, dans les châtaigniers, au-dessus de la gare. Très bonne exposition, environ 130 m2 habitables, 3000 m2 de terrain. Quelques travaux de finition à terminer. Téléphoner au 04 - 46 - 39.

— Amateurs de trains et d'histoire locale recherchent le livre «EVVIVA NISSA-CONI», des Éditions du Cabri, aujourd'hui épuisé. Faire offres à M. Pierre Richardot - 51 rue Gabriel Fauré - 81100 Castres, ou bien à M. Christian Fasseur - 51 avenue Jacques Picavet - 59130 Lambersart.

— Particulier recherche dans la vallée de la Roya, en campagne ou dans village, petite maison habitable ou éventuellement à restaurer. Écrire à la revue qui transmettra, annonce 02-03.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

EDITORIAL, PETITES ANNONCES, RUBRIQUE LIVRES	2
SOSPEL AU TEMPS DU TRAMWAY	3
ARBRES FRUITIERS, LÉGUMES D'AUTREFOIS	7
LA RAGE DE VIVRE DU RENARD	8
NOTRE «POSTER» HISTORIQUE	10
LES ORGUES DE NOS VALLÉES : TENDE ET FONTAN	12
RECETTE : LA TOURTE DE COURGE	14
FONTAN : LES EAUX DE LA FOUZE	15
ROYA-BEVERA MAGAZINE	17
LE SERPENT D'ÉTOILES	20

LIVRES

CULTURA ALPINA IN LIGURIA : Realdo e Verdeggia

par Pierleone MASSAJOLI

Cet ouvrage est écrit en italien, et ne se trouve donc pas habituellement dans les librairies des Alpes-Maritimes; de plus, il a été publié par les éditions SAGEP de Gênes, dont les productions s'épuisent très vite... Deux raisons pour le présenter à nos lecteurs que la vie du haut pays passionne !

Car c'est bien de notre haut-pays dont nous parle ce livre : en effet, les hameaux de Realdo et Verdeggia, autrefois brigasques, restent très proches de leurs voisins de la haute roya. L'on comprendra mieux encore l'intérêt d'une étude approfondie sur ces villages lorsque l'on saura que Realdo n'est desservi par une route asphaltée que depuis... 1970 ! Jusque là, les habitants vivaient au même rythme que leurs parents et grands parents.

Même si vous ne lisez pas l'italien, cet ouvrage saura vous intéresser avec ses 170 illustrations dont plus de 130 en couleurs (!); Quel plaisir en effet d'admirer le four public de Realdo, la forge du vieux maréchal-ferrand, les différentes étapes de la moisson ou bien des vues pastorales d'une autre époque, et tout cela, répétons-le, en quadrichromie... Mais si vous êtes de ceux qui comprennent un peu la langue italienne, alors les 256 pages de ce livre vous passionneront.

Principaux chapitres de l'ouvrage : L'area brigasca ligure, Gli insediamenti, Le attività economiche (surtout élevage), L'agricoltura, L'artigianato - I mestieri, Alimentazione, Abbigliamento, Ceno demografico, La struttura familiare e sociale, Ciclo della vita, Usi sociali : le veglie, la dansa, la caccia, la pesca, la lingua. En fin de volume, un glossaire de 3300 termes de la langue brigasque.

Quelques exemplaires de ce livre sont disponibles par correspondance aux Éditions du Cabri - B.P. 26 - 06540 Breil-sur-Roya. Prix franco de port et TVA incluse : 225 F.

SOSPEL AU TEMPS DU TRAMWAY.

par Michel BRAUN

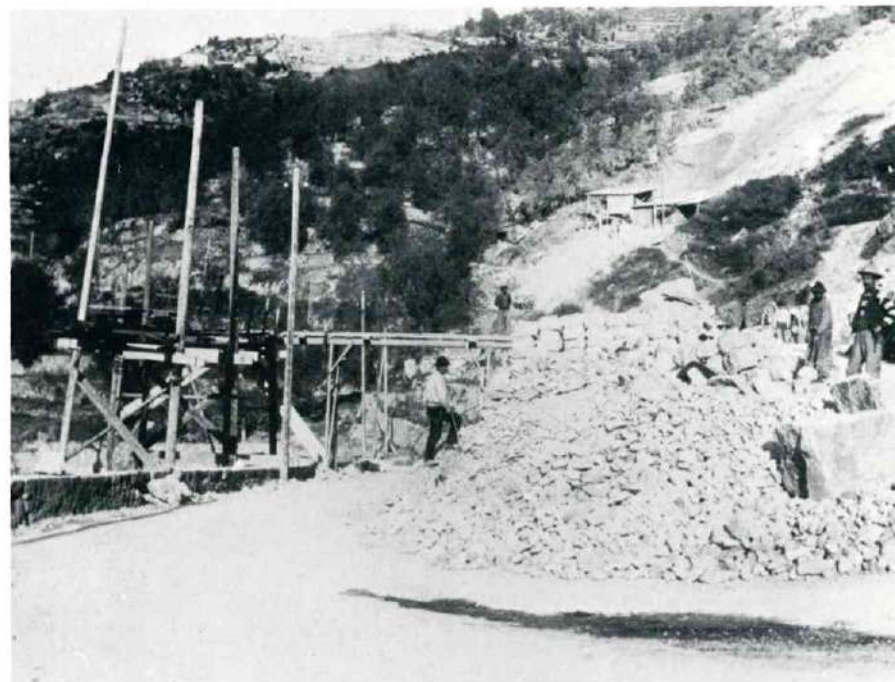
LA CONSTRUCTION DU TRAMWAY MENTON — SOSPEL :

Il faut remonter très loin dans le temps pour retrouver trace des premiers projets de construction d'une ligne de chemin de fer entre Menton et Sospel. Avant même que le Comté de Nice ne soit rattaché à la France, l'on parlait en effet déjà de relier par le rail Menton à Cuneo, via Sospel et Tende.

C'est par un décret ministériel du 10 Février 1906 que le projet d'une ligne de tramway départemental est déclaré d'utilité publique; sa concession est accordée au département des Alpes-Maritimes, qui en rétrocède l'exploitation à la «Compagnie des Tramways de Nice et du Littoral». Notons au passage que cette concession était valable jusqu'au 31/12/1972 à midi! Un premier avant-projet de construction est mis au point dès 1905 par les services de la Préfecture; ce projet prévoit pour le franchissement du Col de Castillon un tunnel de 500 m, dont l'entrée sud se serait trouvée assez proche du village de Castillon. Mais là débutent les premières difficultés : à cette époque en effet, l'éventualité d'un conflit avec l'Italie n'est pas à écarter, et l'armée craint que cette nouvelle ligne de chemin de fer ne soit un risque pour la «place» de Nice, et notamment pour le fort du Barbonnet qui surplombe Sospel. L'armée va donc opposer —comme ce fut d'ailleurs également le cas pour la ligne de Nice à Cuneo— son veto formel à ce tunnel de faîte du Col de Castillon, imposant qu'il soit placé 40 m plus bas que prévu... Autre exemple, le viaduc du Caramel, avec son dessin assez insolite, ne doit son existence qu'au désir de l'armée de pouvoir «couper» la ligne rapidement et de façon définitive en cas de conflit avec l'Italie... Bien que les tractations de l'époque avec le ministère des Armées soient restées secrètes, il a néanmoins été possible d'en retrouver quelques traces. En Octobre 1905 par exemple, il a été demandé qu'un dispositif de mines soit placé au km 7,1 (entre les viaducs du Carei et du Caramel), pour pouvoir couper la route et la voie ferrée.

Comme l'on s'en doute, toutes ces dispositions imposées alourdissent de façon considérable le coût de la construction. Pour en revenir au tunnel de Castillon, cela fit non seulement passer sa longueur de 500 à 800 m, mais entraîna d'autre part le mécontentement des habitants du village de Castillon, qui se trouvent avec ce deuxième projet beaucoup plus éloignés de la gare prévue. Ils n'hésitent pas à faire parvenir au Préfet du département une pétition populaire; le 4 Août 1907, une délibération du Conseil Municipal demande même la construction d'un funiculaire ou d'un petit tramway pour relier le village à la gare... Mais un refus formel de l'Ingénieur en Chef du département leur est opposé quelques semaines plus tard, le 13 Octobre 1907, et ceci pour deux raisons : le coût des travaux d'une part, et le veto de l'armée d'autre part.

En 1907-1908, le tracé détaillé de la ligne est approuvé par étapes, et le 13 Mai 1908 a lieu un premier choix d'entrepreneurs; la lutte est d'ailleurs serrée, et certains n'hésitent pas à faire des offres de prix inférieures de 21 % aux estimations officielles ! Les ouvriers vont alors se mettre rapidement au travail, aidés par divers engins dont des machines à vapeur fixes. En 1909, quelques modifications de tracé ont encore lieu, par exemple entre Castillon et Sospel où l'inclinaison des pentes passe de 5 à 5,5 mm/m, ce qui entraîne quelques économies. A la fin de cette année-là sont posées les premières voies définitives, et le tunnel de Castillon est terminé dès 1910. En Septembre de la même année, les rails, apportés par la route, sont déjà en place entre Sospel et Monti, mais entre cette dernière et Villa Caserta, les terrains demeurent encore occupés par leurs propriétaires.



Ci-dessus l'on découvre les environs du viaduc du Caramel à Castillon : la construction de la ligne du tramway est très avancée. Précisons qu'afin de construire ce viaduc caractéristique que l'on peut encore admirer de nos jours, une carrière avait été ouverte.

Document Charles MARTINI DE CHATEAUNEUF



Ci-contre, une vue de la gare de Castillon et l'entrée sud du tunnel pendant les chantiers de construction.

Document Charles MARTINI DE CHATEAUNEUF

Sospel. le 11. Juin 1913.



Cette vue représente l'une des premières motrices qui, durant l'été 1911, a circulé sur les voies du tramway de Menton à Sospel. L'on distingue au fond le Barbonnet, sommet sospellois si caractéristique. (Collection José BANAUDO, avec l'aimable autorisation des Éditions GILLETTA)

L'ouverture de la ligne est alors attendue avec impatience par les populations concernées. Le 20 Septembre 1910, c'est la municipalité de Moulinet qui demande sa mise en exploitation rapide; le Préfet répond que ce sera chose faite au plus tard au début de 1911... Mais c'était ignorer les forces de la nature : de fin Novembre 1910 à Janvier 1911, de très violents orages s'abattent sur la région. Les conséquences pour le tram sont graves, car l'on compte par dizaines les dégâts causés par les eaux, murs effondrés, affaissement de la voie, etc. En gare de Castillon, un dépôt de rails et de traverses est emporté par le torrent en crue et 160 traverses seront repêchées quelques jours plus tard... dans le port de Menton ! D'autre part, pour compliquer encore la tâche des constructeurs, l'armée impose de nouvelles mesures en 1911 : le 4 Avril, le ministre annonce en effet que la destruction stratégique de la route ne serait plus souhaitable, et ordonne par contre la mise en place d'un système de destruction du viaduc du Caramel; des petites chambres de mines (0,18 x 0,36 x 0,65) sont donc aménagées au droit des tympans des piles 3, 4 et 5 du viaduc, avec des puits d'accès de 0,60 m débouchant sur la voie. Mais pendant ce temps, la construction se termine; pour alimenter le tramway en énergie électrique, l'on fait appel à la «Société d'Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen». Une ligne à haute tension, de 10.000 V, est alors installée entre Roquebrune et Castillon, où se trouve une sous-station électrique; un «feeder» de 600 V est également mis en place de Castillon à Monti.

Mais avec la fin des travaux arrive l'époque du bilan financier, et celui-ci est particulièrement lourd; comme on l'a vu, le coût des opérations s'est trouvé considérablement alourdi par les contraintes imposées par l'armée, ainsi que par les dégâts des eaux, les difficultés de construction. Le tunnel de Castillon, par exemple, en raison des difficultés du terrain, a coûté à lui seul 444.000 francs de plus que prévu. Le lot

no. 2, situé entre Monti et le ravin de Bramafan (à la hauteur de l'actuelle décharge municipale de Menton) a vu quant à lui son coût augmenter de 96,80 %, passant de 111.791,05 francs lors de la soumission à 220.000 francs ! De plus, il a également fallu dédommager certains riverains qui ont subi des préjudices du fait de cette construction; parmi les plus caractéristiques, l'on note une indemnité versée à M. Diana, propriétaire du moulin Maulandi situé à l'entrée de Sospel : en effet, pendant l'exécution des travaux, le canal alimentant le moulin a été coupé, et ce dernier a subi un «chômage» de 181 heures. A l'époque, les habitants de Gorbio, Ste.Agnès, Castillon et même Castellar venaient y moudre leur blé; le préjudice est alors estimé à 271,50 francs.

C'est le 6 Juillet 1911 que l'on voit enfin circuler la première motrice d'essais. Après des rectifications mineures de tracé effectuées en Novembre de la même année, la ligne peut enfin être inaugurée le 30 Mars 1912.



SOSPEL EN FETE POUR L'INAUGURATION :

Ce jour-là est donc un jour de grande fête pour tous les habitants de Sospel, Castillon et Menton. Le train inaugural, composé du tramway à bogies no. 205, prend place vers 16 h aux environs du pont de la Gare à Menton. Le départ a lieu à 16h45, et de nombreuses personnalités ont pris place dans le convoi, dont MM. DE JOLY, Préfet des A.M., DURANDY, vice-président du Conseil-Général, LEMONNIER et DUMUR, Directeurs de la Compagnie des T.N.L., FONTANA, Maire de Menton, PASTORIS, Maire de Sospel, SCHOPFER, Ingénieur de la Société Thomson-Houston, etc.

Après plusieurs arrêts en cours de route pour saluer les habitants de Monti et Castillon, le tramway arrive à Sospel vers 18h45, où il est accueilli par «La Lyre Sospelloise» et «L'Harmonie Sospelloise» qui entonnent La Marseillaise lors de son entrée en gare ! Les personnalités sont ensuite, comme il se doit, reçues par la municipalité.

C'est un arrêté préfectoral qui autorise, le 11 Avril 1912, la mise en service de la ligne; elle est ouverte au trafic des voyageurs le 15 Avril suivant. Pourtant, dans les journaux de l'époque que nous avons consultés («L'Éclaireur», «Le Petit Niçois»), bien peu de place lui est consacrée. L'on relève dans les colonnes de Menton du 15 Avril 1912 la description détaillée d'un accident... de bicyclette (!), tandis que les 16 et 17 Avril, toute l'actualité était centrée sur la catastrophe du «Titanic» qui avait fait, rappelons-le, près de 1500 victimes...

Quant au service des bagages et messageries, il ne sera quant à lui autorisé qu'à partir du 19 Août 1912; signalons qu'il nécessitait toutefois un délai d'acheminement de 24 h, la compagnie ne disposant que de deux tracteurs, dont un utilisé par l'entreprise Vallaghé pour les travaux de finition de la ligne.



L'ACCIDENT DE MONTI :

La légende, que beaucoup de vieux Mentonnais et Sospellois rapportent volontiers, voudrait qu'un terrible accident se soit produit sur le viaduc du Caramel, à Castillon. Toutefois, nous n'en avons trouvé aucune trace dans les archives administratives des Ponts-&Chaussées; pas le moindre petit entrefilet non plus dans les journaux de l'époque... Par contre, un accident très grave, qui coûta la vie à deux personnes, s'est produit plus au sud, le 11 Septembre 1912, peu de temps après l'ouverture. Un train de transports de matériaux pour la finition de la ligne quitta ce jour-là la carrière du Caramel vers 16h, avec près de 6 tonnes de gravier. Quatre personnes devaient prendre place à son bord; au dernier moment, MM. VALLAGHÉ, entrepreneur, et VIALE, employé, furent retenus par la surveillance d'un rail en mauvais état et restèrent sur place, attendant le convoi suivant... Cela devait leur sauver la vie. Le tracteur démarra, emportant MM. Honoré CLERICO, wattman, et Placide FARALDO, conducteur. Vers 16h30, 200 mètres environ avant la station de Monti, la perche du tracteur sauta; le frein rhéostatique devenant inutilisable, le wattman chercha à bloquer le frein à main, mais à l'entrée du viaduc de Monti la perche accrocha un rocher... Le tracteur fut déséquilibré et alla s'écraser sur le toit, quelques 50 m plus bas, tuant net les deux employés. La nouvelle se répandit très rapidement, et l'on vit arriver sur les lieux de chef d'exploitation des TNL, les maires de Castillon, Sospel et Menton, et même le Préfet des Alpes-Maritimes, vers 19h20. Le lendemain à 16 heures, tout le trafic cessa durant le temps des funérailles, auxquelles assistèrent tous les agents des TNL... A la suite de cet accident, diverses mesures de sécurité furent prises, en particulier la mise en place d'arrêts obligatoires et d'aiguillages de sécurité.

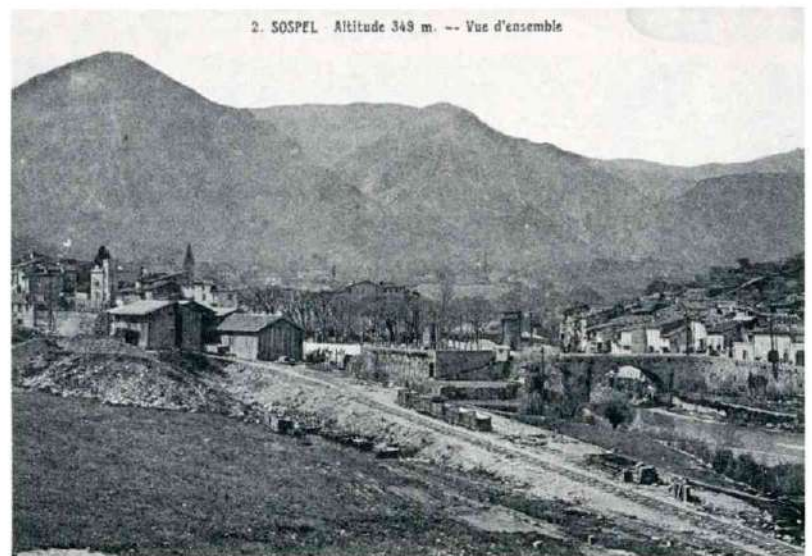


LE TRAMWAY DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES SOSPELLOIS :

Comme c'est souvent le cas lors des premiers mois d'exploitation d'une ligne, un grand nombre de curieux sont accourus pour découvrir le tram de Sospel, au tracé audacieux. Puis le trafic s'est stabilisé, avec une moyenne de 150 à 200 voyageurs par jour. Le trajet durait de 1h20 à 1h30, ce qui permettait de gagner presque 1h sur le temps de parcours nécessaire aux charrettes de l'époque !... Les Sospellois désirant descendre à Menton pour affaires, ou pour vendre leurs produits au marché, disposaient d'un départ du tram à 5h45 et 10h50 et un retour depuis Menton à 14h00 et 18h30. En sens inverse, les Mentonnais ou les touristes désirant se rendre à Sospel avaient à leur disposition deux trains, partant de la place St.Roch, à 8h00 et 9h15, et des retours depuis Sospel à 13h30



Sospel : l'effervescence règne encore après l'arrivée du tramway venant de Menton. Document Michel BRAUN



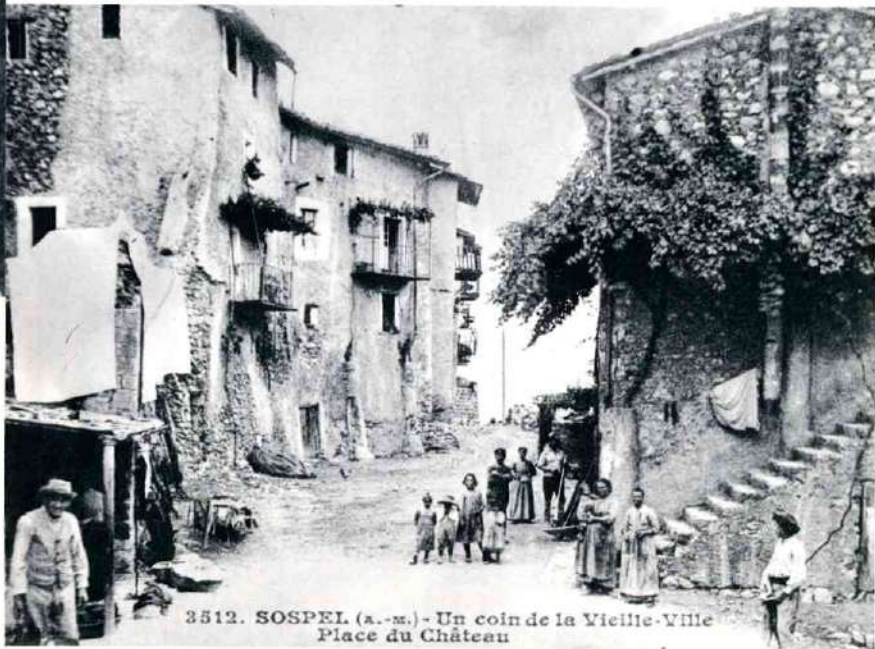
Ainsi se présentait Sospel vers 1912. A cette époque, le tramway, alors en service, avait permis l'ouverture des travaux de la ligne Nice - Sospel - Breil - Tende - Cuneo, et de nombreux chantiers étaient ouverts dans les vallées. Document Michel BRAUN



Le célèbre viaduc du Caramel à Castillon était l'ouvrage le plus typique du tracé. Sur ce cliché, l'on constate que l'automotrice normale ne suffisait pas à faire face à l'affluence, et deux voitures supplémentaires avaient été rajoutées. Document Michel BRAUN, avec l'aimable autorisation des Éditions GILLETTA

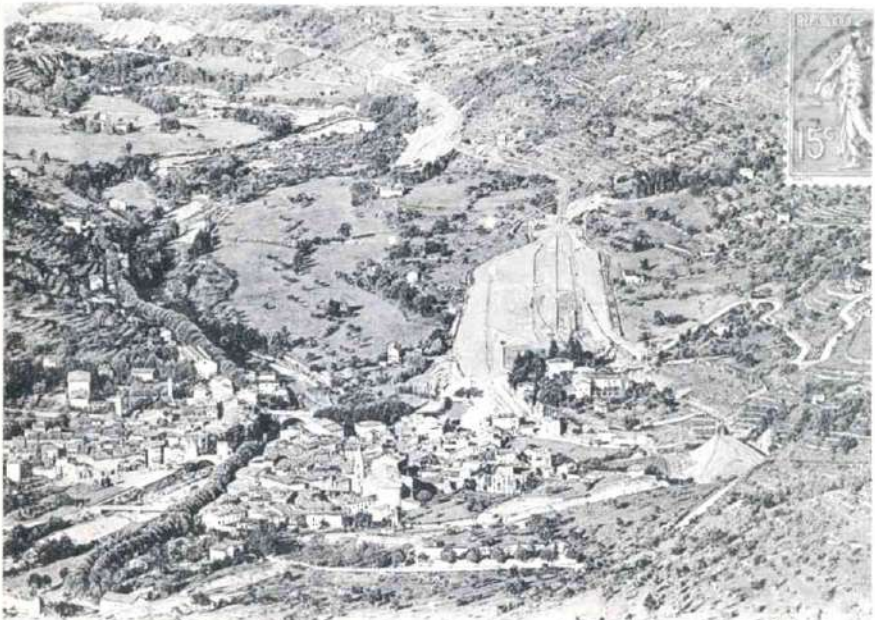


Deux vues typiques du vieux Sospel, il y a environ 80 ans : Ci-dessus, le «Pont-Vieux» dans son état d'origine et ci-dessous, la place du Château. Ces deux documents ont été confiés par Yann DUVIVIER. La vue ci-dessous est une carte des Editions GILLETTA, entreprise centenaire, toujours en activité à Nice.



3512. SOSPEL (A.-M.) - Un coin de la Vieille-Ville
Place du Château

Une vue générale du village de Sospel vers 1922. La plateforme du chemin de fer Nice - Cuneo avait déjà été établie, mais ni les voies, ni les bâtiments n'étaient encore en place.
Document Michel BRAUN



248. - SOSPEL (A.-M.). — Vue générale prise du Col de Braüs à 1.000 m. d'altitude.

et 16h15. De nombreuses correspondances étaient aussi organisées avec les tramways pour Monaco et Nice ou les trains du P.L.M. de l'époque. De plus, des wagons de marchandises étaient accrochés derrière les tramways; il y avait aussi des trains spéciaux de marchandises, remorqués par de puissants tracteurs. La construction de la ligne de chemin de fer de Nice à Sospel et Breil a nécessité par exemple la mise en circulation de nombreux trains, affrétés spécialement par les entrepreneurs chargés de construire cette nouvelle ligne. A titre d'exemple, du 15 au 31 juillet 1913, le tramway a transporté 798 bagages de particuliers (11 tonnes), 412 colis «grande vitesse» (180 tonnes) et 835 tonnes de marchandises lourdes, soit une moyenne quotidienne de 64 tonnes et 12 wagons; sur ces marchandises, 411 tonnes étaient consacrées au trafic local, et 424 tonnes pour les chantiers de la ligne Nice - Cuneo. Des embranchements particuliers avaient même été établis pour des entreprises à Menton (Val du Careï), Castillon (Caramel) ou Sospel; par la suite, ces embranchements ont aussi été utilisés pour le transport de bois en provenance de Moulinet et Sospel ... C'est dire toute l'importance que revêtait ce tram pour les habitants de la région !

L'avenir semblait donc sourire au tramway de Sospel. Malheureusement survint la «Grande Guerre», qui causa de grands préjudices et fut fatale à bien des chemins de fer secondaires en France. En effet, non seulement le trafic diminua de façon très importante de 1914 à 1919, mais durant ces années aucun entretien sérieux des installations et du matériel ne put se faire... si bien qu'après les hostilités, la compagnie des Tramways de Nice et du Littoral se retrouva avec une ligne complètement délabrée, et du matériel non entretenu. Durant les années de guerre, le service avait été réduit pour des raisons d'économie de quatre à deux allers et retours par jour. A partir de 1919, une troisième circulation a été rétablie; mais elle disparut à nouveau après la mise en service de la ligne Nice - Sospel - Breil du P.L.M., à la fin de l'année 1928.

LES DERNIERES ANNÉES :

C'est d'ailleurs dès les années 1925-27 que certains commencèrent à parler de suppression; dans toute la France, une véritable «fièvre» s'est d'ailleurs emparée des populations, et l'on ne parle déjà plus que de «vieux» trams et de «modernes» autocars... Même des lignes rentables vont ainsi être supprimées à cette époque, comme par exemple celles de Guillaumes, de la Vésubie, de Roquestéron et de Cagnes à Grasse en 1929, celle de la Tinée en 1931 et celle de Cagnes à Vence en 1932.

Le 18 Novembre 1928, le Conseil Municipal de Sospel demande que le tracé de la ligne du tramway soit transformé en route carrossable en cas de suppression du service. Le 9 Janvier 1929, c'est le Conseil Municipal de Castillon qui réclame énergiquement «que la ligne du tram soit remplacée par une ligne d'autobus qui passerait par le village... alors que la gare du tram en est à 2,8 km par la route». Quelques jours plus tard, le 26 Février 1929, la Commission Départementale approuve la mise en service d'une liaison d'autobus. Le dernier train circule le 22 Mai 1931, remplacé dès le lendemain par un service automobile de substitution.

par Michel BRAUN

d'après l'ouvrage «Promenade ferroviaire d'autrefois avec le tramway de Menton à Sospel», - Editions du Cabri - 1978



ARBRES FRUITIERS ET LÉGUMES D'AUTREFOIS :

D. MUSSET et M.F. LAGARDE

UN PATRIMOINE A SAUVEGARDER

Qui se souvient de ces variétés d'arbres fruitiers, de légumes ou de céréales que l'on cultivait autrefois dans nos campagnes ? Beaucoup ont disparu et disparaissent chaque jour: les terres ne sont plus entretenues, les arbres meurent, d'autres sont arrachés pour laisser la place à des productions plus performantes. Les semences qu'on gardait précieusement de génération en génération, qu'on échangeait entre voisins, sont de plus en plus souvent abandonnées. On en achète de nouvelles chez les grands grainetiers. Pourtant, au même titre que la langue ou les traditions d'un pays, sa musique, ses légendes, les variétés anciennes de légumes et d'arbres fruitiers font partie de son patrimoine et il est important de les sauvegarder.

Bien adaptées au milieu, au climat, cultivées suivant des savoir-faire ancestraux, ces espèces offrent en outre des qualités de goût, de conservation, de résistance qui peuvent avoir aussi leur utilité dans l'avenir, par exemple pour produire, par croisements, des souches nouvelles pour l'agriculture. Aussi, plusieurs initiatives ont-elles été lancées ces dernières années, qui ont pour but de sauver de leur lente disparition les variétés de plantes cultivées en France.

Dans notre région, 25 organismes et associations du Groupe de Recherche et de Développement sur le Patrimoine Génétique Végétal et Animal de la région PACA ont engagé un inventaire des vieilles variétés fruitières :
- d'Abricotier, de Cognassier, de Poirier, d'Amandier, de Pêcher, de Pommier, de Cerisier, de Pistachier, de Prunier.

Cet inventaire est dirigé par M. CROSSA-RAYNAUD, Directeur de la Station d'Arboriculture Fruitière de l'INRA de Montfavet. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier et de localiser les arbres greffés, et plus exceptionnellement les arbres de semis présentant des caractères agronomiques (résistance aux maladies, précocité, etc) particuliers. Cet inventaire concerne plus particulièrement les arbres en possession de particuliers ou d'exploitants agricoles, à l'exclusion des collections des organismes de recherches ou des pépiniéristes qui ont déjà été prises en compte.

Dans la vallée de la Roya

Le savez-vous ? La vallée de la Roya renferme bien des richesses qu'il faut sauver de l'oubli. Un début d'inventaire des arbres fruitiers nous a permis de recueillir les noms de plus de cinquante variétés différentes. Les pommiers, par exemple, étaient cultivés autrefois dans toute la vallée. On connaissait la «Mera Carla», la «Prussina», la «Mera di Bàbi», la pomme douce ou pomme d'été, la «Mera Janca», pomme blanche, les «Brutte-Bone», la pomme rouge de La Brigue, la pomme d'Api, la Carpondu. Parmi les variétés de poires, on nous a parlé des «Campanette», des «Prussi Sourban», des «Musca-telli», des poires d'hiver, des «Troumpa cassaire», des Martin Sec, des poires Curé. Quant aux figues, séchées dans la région de Breil-Fontan, certaines variétés étaient choisies pour le séchage, d'autres consommées plutôt fraîches. Cultive-t-on encore dans les jardins la Bellone, la «Duraïga», les «Grisé», les «Pitalussé», les «Bourfé», les «Boudouéré», les «Chivasqui», les «Embreaie», les «Mentounasqué», la «Blu-nera», la «Caillana» ?

On pourrait encore énumérer les variétés de vigne —le «Craveirou» blanc et noir, le «Rouchassi», le «Fruchalin»—, de cerisiers, de pruniers, de pêcheurs, sans compter tous ces arbres oubliés et un peu dépréciés aujourd'hui que sont les néfliers et les sorbiers, qui ont eu pourtant leur utilité dans la gamme des fruits d'autrefois. Le vin de sorbe, qui pétillait comme du Champagne, a su réjouir plus d'un palais en son temps !

Certaines de ces variétés n'existent malheureusement plus que dans les souvenirs des anciens, mais il est encore temps de sauver de l'oubli bon nombre d'entre elles. Pour cela, nous avons besoin de l'aide de tous. Vous connaissez sans doute, chez vous ou chez un voisin, de ces vieux arbres presque centenaires, pour lesquels on ne connaît parfois que le nom patois. Nous vous demandons d'avoir la gentillesse de nous les signaler afin que nous puissions les localiser, les décrire, les photographier et sauver la «souche» en prélevant des greffons s'il s'agit d'une variété devenue très rare.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi participer à l'inventaire régional des arbres fruitiers en demandant une fiche à remplir à M. Jacques CLAUDIN, Service d'interprétation du milieu naturel, qui centralise les réponses pour le département des Alpes-Maritimes. Toutes les réponses seront examinées avec soin. Dans un délai de six mois environ, le GRD vous enverra une réponse. Si le matériel végétal que vous citez manque à ses collections, le GRD pourra être amené à vous visiter et à vous demander l'autorisation de prélever des greffons.

Votre collaboration sera précieuse. Merci de votre aide pour sauver ces espèces en voie de disparition.

Pour obtenir des fiches d'inventaire des plantes cultivées en France, s'adresser à M. Jacques CLAUDIN - Service d'interprétation du milieu naturel - 23 rue d'Italie - 06000 Nice; vous pouvez aussi obtenir ces fiches auprès des gardes-moniteurs du Parc National du Mercantour, qui participent à l'inventaire.

LIVRES RÉGIONAUX
DISTRIBUÉS PAR LES ÉDITIONS DU CABRI

ÉDITIONS SERRE:

0-PER CARRIERA/DICT. RUES DE NICE . 240.00
0-PAROLE D'UN PAYS 120.00
0-SILLONS: CARTES POSTALES ANC. . . 165.00
0-Collection «RÉGIONALES» hist. de villages:
SOSPEL (75.00), ST. LAURENT-DU-VAR (60.00)
ROQUEBILLIERE (90.00), PUGET-THENIERS
(70.00), HISTOIRE DE NICE ET DE SON COMTÉ
(100.00), TOURRETTES-SUR-LOUP (60.00),

ENTRAUNES (80.00), ST. SAUVEUR-SUR-TINÉE
(80.00), VALLAURIS (80.00), ST. MARTIN-VÉSU-
BIE (120.00), COURSEGOULES (80.00), ROQUÉ-
STERON (80.00).
0-Collection «ÉQUILIBRES»:
GUIDE BOTANIQUE DU MASSIF DU MERCAN-
TOUR (60.00), GUIDE GÉOLOGIQUE DU MASSIF
DU MERCANTOUR (40.00), CHAMPIGNONS DE
PROVENCE (150.00), GUIDE DU VISITEUR DE
LA VALLÉE DES MERVEILLES (40.00).
0-LA MINIERE DE VALLAURIA 45.00
0-PÉNITENTS DES ALPES-MARITIMES . . . 80.00

0-ST. VERAN: LA PLUS HTE COM. D'EUR . 45.00
0-CONTES ET LÉGENDES DU PAYS NIÇOIS 60.00
0-COMBATS ET COLERES D'UN DRAGON
DE L'EMPIRE 200.00
0-L'OUTILLAGE AGRICOLE DE LA PROVENCE
D'AUTREFOIS 98.00

Pour obtenir un ou plusieurs de ces livres, écrire
sur une simple carte aux Éditions du Cabri -
B.P. 26 - 06540 Breil en joignant le prix de
l'ouvrage par chèque ou mandat postal.
Délai de livraison : 12 jours environ

LA RAGE DE VIVRE DU RENARD



Les élèves de sixième du Collège de Breil-sur-Roya partent à la découverte de la nature. Leurs nombreuses observations permettent à chacun d'apprendre à mieux connaître la vie des animaux.
Photos Julien MARCUCCINI



Après le loup, le lynx et l'ours, le renard est le dernier mal-aimé que l'on trouve encore partout en France. S'il a pu résister à l'extermination dont il fait l'objet, c'est grâce à une extraordinaire faculté d'adaptation à toutes les situations nouvelles : la civilisation moderne lui a apporté le gîte et le couvert avec ses terrains vagues, ses bases militaires et ses décharges d'ordures. Il a su parfois également modifier son classique terrier, se contentant d'un trou de lapin, d'un vieux terrier de blaireaux, ou bien utilisant des constructions déjà existantes : granges, blockaus, fossés, etc... Pour plus de sécurité, il peut même giter à l'air libre dans les départements où les terriers sont gazés.

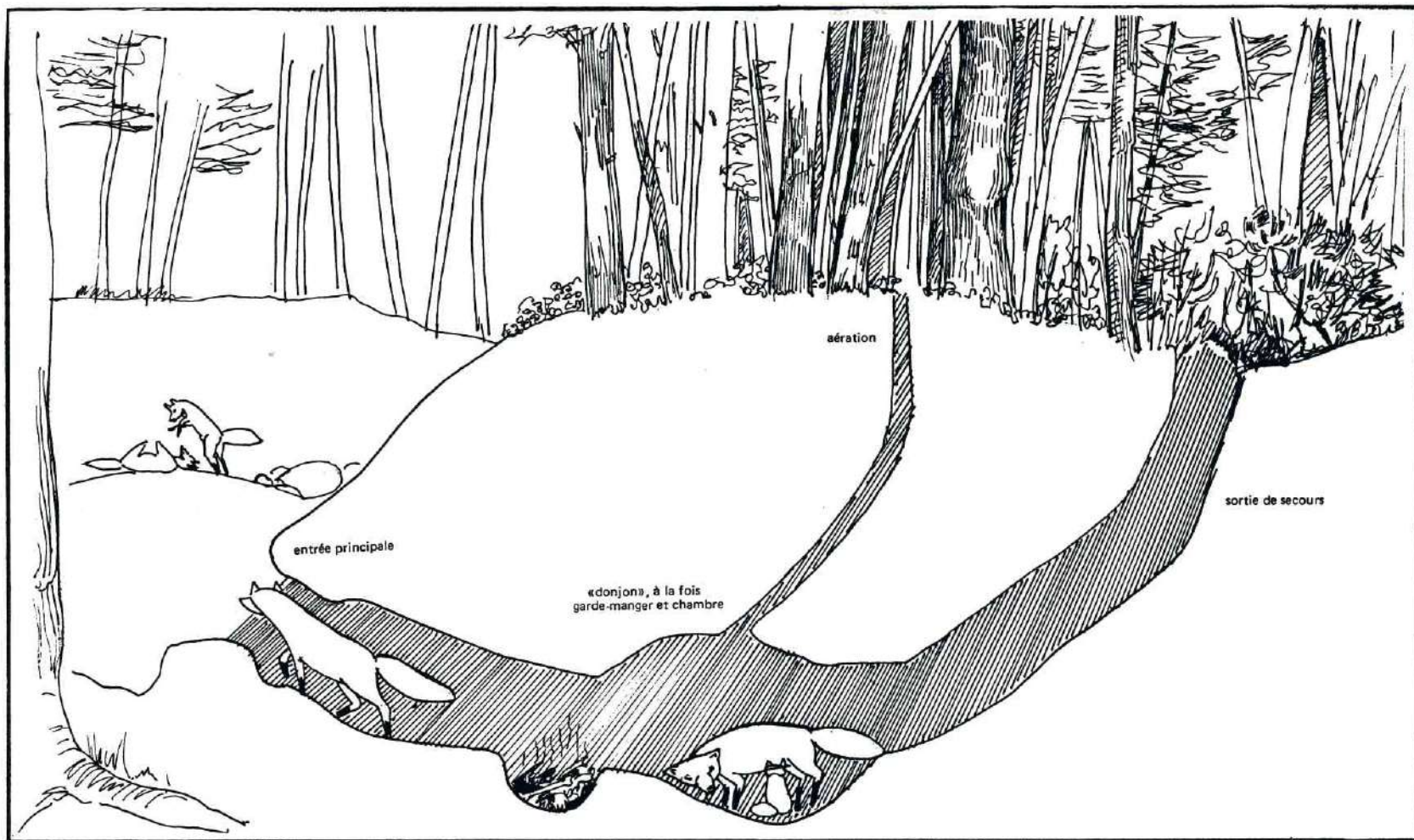
Comme on peut le voir, le renard n'a pas toujours la vie facile; il doit pourtant à l'homme une fière chandelle, car celui-ci a éliminé pratiquement tous ses ennemis : grands ducs et aigles royaux, relégués en montagne alors qu'autrefois ils étaient présents en plaine; même ses concurrents alimentaires qui, comme lui, se nourrissent de petits rongeurs, ont été fortement persécutés, mais sont maintenant des espèces protégées, tels les rapaces et le chat sauvage, ou semi-protégées tels la fouine, la martre, l'hermine, la belette, le blaireau, etc. Le renard est ainsi devenu le plus gros carnivore de France... (*)

Mais revenons à notre vallée, et faisons une petite enquête sur le régime alimentaire du renard... Avec les élèves de sixième du Collège de Breil-sur-Roya, partons à la découverte des traces qu'il nous laisse. Nous avons trouvé sur le territoire d'un renard quatre crottes : deux contenaient des restes de fruits (noyaux de prunes sauvages et de myrtilles), une autre était truffée de sauterelles, et enfin l'on pouvait voir dans la dernière une machoire et les poils d'un petit mulot. Quiconque est un peu curieux de nature peut ainsi en faire l'expérience; les crottes du renard sont en effet toujours déposées en évidence, généralement sur une pierre au bord d'un sentier, ceci pour marquer son territoire. De l'étude de ces restes, les naturalistes ont découvert que le renard est tantôt insectivore, tantôt frugivore ou carnivore, suivant ce qu'il trouve au fil des saisons à se mettre sous la dent, prouvant une fois de plus sa faculté d'adaptation.

Oui, mais et la rage, alors ? Elle est aux portes de Paris, on en parle même à la télévision, et c'est bien le renard le principal vecteur de la rage : la solution n'est-elle pas de le détruire massivement ?... En effet, le renard est très sensible au virus rabique, et de ce fait c'est bien lui le vecteur (c'est-à-dire le transporteur) du virus, et aussi la première victime de la rage; c'est lui qui fait avancer la rage par renard interposé. Bon, d'accord, mais comment se protéger de la contagion ? Il existe en fait plusieurs solutions efficaces :

- vacciner tous les animaux domestiques dans les départements concernés, surtout les chiens et les chats qui sont, le plus souvent, transmetteurs de la rage à l'homme;
- vacciner toutes les personnes susceptibles par leur métier, de contracter la rage;
- continuer la recherche sur la vaccination des renards (voie orale) en cours au centre d'études sur la rage de Nancy;
- et surtout... informer massivement le public sur les dangers réellement encourus, les gestes à ne pas commettre, car il faut préciser que la rage n'est pas un tel fléau qu'il faille alerter et affoler les populations, comme on serait tenté de le faire. Restons objectif : par comparaison, la voiture et l'alcool tuent plus de 30.000 personnes par an, alors que la rage n'a pas fait encore de victime en France depuis son arrivée en Mars 1968. Bien sûr, des personnes ont été contaminées, souvent par des animaux domestiques, mais grâce au vaccin, aucune d'elles n'a attrapé la maladie.

(*) depuis l'élimination par l'homme du loup et du lynx.



Dessin Nicole CEVASCO

En Pologne d'où la rage est partie, ainsi qu'en Allemagne et en Suisse, l'expérience a prouvé que la destruction des renards, aussi importante soit-elle, ne faisait rien pour arrêter l'avance de la rage; la preuve : elle a continué son chemin vers l'ouest, à l'allure de 30 à 40 km/an, aussi ces pays ont-ils abandonné la destruction des renards, laissant la maladie évoluer naturellement.

Conseils pour ne pas attraper la rage bêtement :

- Ne jamais toucher un animal malade à mains nues.
- Ne pas toucher un chien ou un chat errant.
- Ne jamais manipuler un animal sauvage trouvé mort (tous les animaux à sang chaud peuvent être porteurs).
- Ne jamais recueillir un animal sauvage.

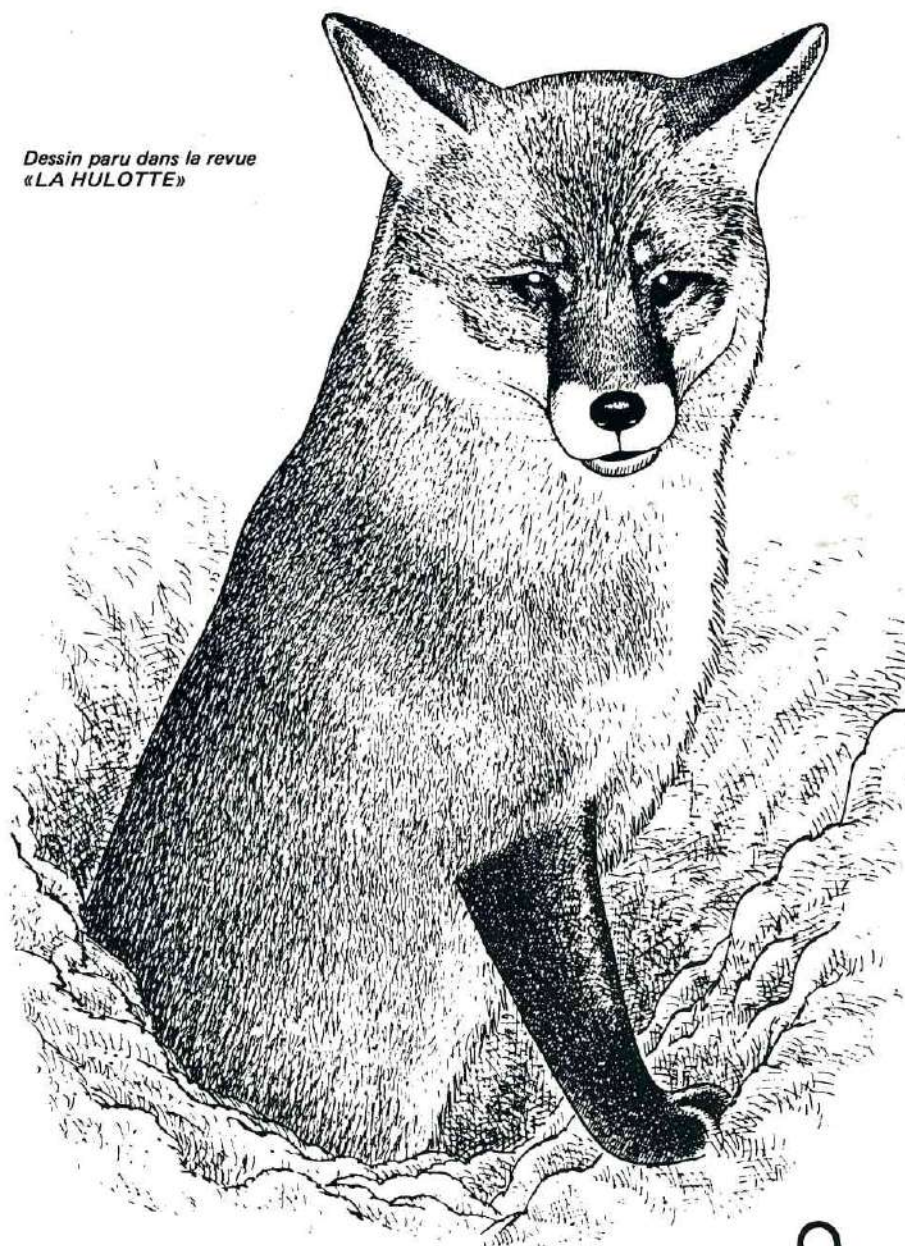
En effet, dans les zones où sévit la rage, si ces animaux étaient porteurs du virus, ils pourraient vous contaminer à votre insu, et lorsque la rage se déclarera, il sera trop tard pour le vaccin. La rage n'est dangereuse que lorsqu'on ignore ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

Depuis l'arrêté préfectoral du 11 Mars 83, seuls les gardes de l'O.N.C. et les lieutenants de louveterie sont autorisés à tuer les renards en tous temps et tous lieux... Par un autre arrêté, l'emploi de boulettes empoisonnées déposées dans la nature à l'intention des renards est rigoureusement interdit; en effet, elles ont tué trop de chiens et d'animaux sauvages, faisant plus de mal que la rage elle-même. Ces mesures récentes tendent à rattraper le retard que nous avons pour la protection de la nature et de la faune sauvage par rapport aux pays voisins comme la Suisse et l'Allemagne.

Essayons, une fois pour toutes, de considérer tous les animaux dans leur ensemble, et faisant partie d'une même chaîne où chaque maillon a sa place et son importance, et gardons-nous bien de rompre cet équilibre que la nature a mis en place depuis des millions d'années.

Jean-Marie CEVASCO
garde-moniteur P.N.Mercantour

Dessin paru dans la revue
«LA HULOTTE»



A lire absolument, le journal «La Hulotte», nos.32 et 33, à commander à La Hulotte
Boult-aux-Bois - 08240 Buzancy - Vous pouvez aussi vous abonner.





LES ORGUES DE NOS VALLEES

(SUITE DE L'ARTICLE PARU DANS NOTRE NUMÉRO 1)

par Michelle BERNARD
Centre d'études organistiques, Nice

UN ORGUE D'AVANT-GARDE : LE SERASSI DE TENDE

TENDE, 5ème jour complémentaire An XIII. Les administrateurs de l'ex-Collégiale prennent une grande décision : le remplacement de l'ancien orgue. Nous sommes le 22 Septembre 1805; le pays est à peine remis des combats entre les troupes françaises et les austro-sardes, au cours desquels l'orgue fut détruit. De cet ancêtre, on ne sait pas grand-chose, sinon qu'il était en construction en 1671, et en fonctionnement l'année suivante. C'est en Mars 1672 que la partie visible du buffet fut commandée à un sculpteur de Demonte pour 800 livres (1). Il n'en reste apparemment que la partie supérieure, dont l'écusson est daté de 1673, et le soubassement.

Il faut saluer ici, au nom de la postérité, le Recteur Cereghelli, les prêtres Guisi, Mollineri, Chianea, ex-chanoines, les marguilliers laïcs Caissotti, Bosio, Guidi G.B. et Guidi Agostino. Répondant au «vœu général de la population», comme le dit le procès-verbal de séance, ils eurent le courage d'engager une dépense lourde, certes, mais qui vaut à leurs descendants de jouir aujourd'hui d'un chef-d'œuvre. Il fallut, en effet, déboursier plus de 5450 F entre 1805 et 1809 : 4000 F pour l'orgue, et le reste en frais de renforcement de la tribune, de transport, de douane, d'expertise... A la fin de l'opération, le montant global dépassait 5600 F, ce qui n'était pas une petite affaire pour un bourg qui comptait à peine 3000 habitants, en incluant les hameaux voisins et St.Dalmas. Pour évaluer l'effort financier, rappelons qu'en 1807, le rup d'huile valait 8 F à Nice (environ 1 F le kilo); une journée de manoeuvre pour la construction de l'orgue était payée 1,05 F, celle du maçon 2,42 F et celle du menuisier, un peu plus, 2,70 F.

POURQUOI UN ORGUE DE SERASSI ?

C'est comme si vous disiez : je n'ai pas besoin d'un camion; je n'aime pas rouler en Formule-1; tout simplement, il me faut une Rolls-Royce... Car c'était bien d'une réputation équivalente dont jouissaient les orgues construits à Bergame par la famille Serassi dès les années 1730. Carlo et Giacomo appartiennent déjà à la 3ème génération. En 1807, Carlo a juste trente ans; c'est un génie reconnu par tous ses clients.

Il ne manque pourtant pas de facteurs en Piémont : à Turin exerce la réputée famille Concone, facteurs privilégiés de la Maison Royale. Piantanida, qui agrandit l'orgue de Digne en 1814, est sans doute déjà installé à Cuneo. Un autre atelier jouissait d'une bonne notoriété à Asti depuis le XVIIIème siècle. Sans compter les niçois Honoré Grinda et son frère cadet Antoine, auteurs entre 1790 et 1792 des instruments de Clans, Villefranche et L'Escarène, et qui se morfondent à Nice en attendant d'être payés pour leurs travaux.

Donc, il y avait d'autres facteurs plus près de Tende, et sans doute moins chers. Mais les relations personnelles comptent beaucoup; l'ex-chanoine Mollineri connaissait G. Stefano Goletti, chanoine et organiste de la cathédrale de Fossano, qui avait dû lui parler du superbe Serassi de 16 pieds (hauteur du plus grand des tuyaux, qui sert à caractériser rapidement un orgue) et deux claviers, en service depuis 1791. Les Serassi avaient déjà construit près d'une douzaine de ces grands instruments en Italie du Nord; Nice en aura un à son tour en 1847, mais il n'existe plus de nos jours (2). Ni Concone, ni les autres ateliers piémontais n'avaient de réalisations aussi importantes à leur actif. Apparemment, quelques familles riches comme les Chianea, les Guidi ou les Bosio préférèrent faire appel à l'étranger et payer plus cher pour posséder un orgue de prestige.

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Nous ne donnerons pas les détails techniques; le lecteur averti les trouvera dans un article de Xavier Sant (3). Les frères Sant, furent les premiers à reconnaître l'exceptionnel intérêt de l'instrument. Pour le non-spécialiste, il suffit de savoir qu'il s'agit d'un orgue de type lombard, comme les Lingiardi de Saorge et de La Brigue. De même que les instruments de Fontan (piémontais), Breil (composite) et Sospel (toscan), il se rattache à la grande famille de l'orgue italien, basée sur le «ripieno».

Comment marche-t-il ? Le principe est simple : il y a différents jeux, séries de tuyaux de composition, hauteur et forme variables, dont les sonorités et l'usage sont bien individualisés. De l'air, un petit peu comprimé dans un soufflet par un ventilateur électrique, entre par le pied des tuyaux et les fait résonner. On «tire» les jeux ou on les «renvoie» par des manettes placées sur deux rangs verticaux à la droite de l'organiste. Sur l'orgue de Tende, le rang de droite est celui des jeux de ripieno,



L'orgue de Tende: Le buffet et les tuyaux de façade.
Ensemble des photos de l'auteur de l'article.

de plus en plus aigus. Le rang de gauche commande les jeux de solo : tromba, flauto, cornetto, etc... et les campanelli, ainsi que les jeux d'accompagnement à la basse.

COMPOSITION DES JEUX DE L'ORGUE DE TENDE

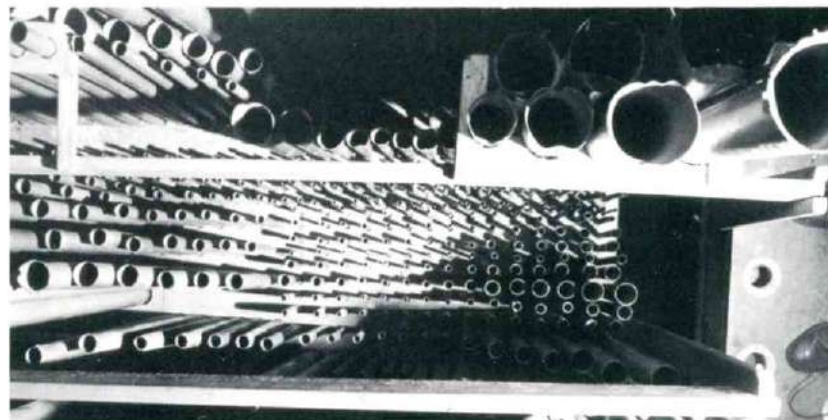
(selon leur disposition à la console)

Flaggioletto soprani (2')	Principale soprani 8'
Campanelli	Principale sop. 16'
Cornetto (4' - 2'2/3)	Principale bassi 8'
Cornetto (2' - 1'3/5)	Principale secondo sop. 8'
Corno bassetto sop. (Corni dolci)	Ottava bassi 4'
Violoncello Bassi (4')	Ottava sop. 4'
Viola Bassi (4')	Duodecima (2'2/3)
Fagotto Bassi (8')	Decima quinta (2')
Tromba sop. (8')	Ripieni quattro I
Corno inglese sop. (16')	Ripieni quattro II
Flauto traverso sop. (8')	Contrabassi 16' et 8'
Flauto in ottava (4')	Timpani in 12 tuoni (pedale)
Voce Umana sop. (8')	
Terza mano sop.	

(1) Commune de Tende, archives historiques, cat. 4.

(2) Bernard M. L'orgue italien en France, du XVème siècle à nos jours; in «Orgues méridionales», Toulouse 1980 (10-11).

(3) Sant X. L'organo Serassi della Collegiata di Tenda; in «L'Organo», Bologna 1974 (1-2).



Accessoires : pédales de grosse caisse - tirasse - appels d'anches. Deux combinaisons : Tiratutti pour le ripieno, et combinaison préalable à la lombarde (mécanique), manoeuvrables avec le pied droit. Le petit pédalier incliné ne possède que 15 notes (jusqu'au Ré 2), les autres touches ayant été utilisées pour les accessoires. Plusieurs jeux sont coupés en basses et dessus (soprani) au milieu du clavier (entre le Si 2 et le Do 3), ce qui permet d'accompagner à la main gauche et de jouer une mélodie avec un ou plusieurs jeux de solo à la main droite. Cette disposition, très répandue dans les orgues italiens, offre certaines des possibilités d'un orgue à deux claviers pour un prix beaucoup plus bas.

Les fameuses percussions apparaissent dans les orgues italiens à la fin du XVIIIème et connaissent un très grand succès au XIXème, en dépit de la réprobation des gens de goût et de quelques prêtres éclairés. C'est la «banda militare», ou «turca»; grosse caisse, cymbale et sistre. Les campanelli: un petit timbre de bronze par note. Les timpani: gros tuyaux de bois imitant les timbales.

La «banda» est un curieux souvenir du long séjour des turcs sous les murs de Vienne. En effet, ce sont les célèbres facteurs de piano-forte autrichiens qui, les premiers, montèrent ces objets analogues à ceux abandonnés par l'ennemi (le musée de Vienne en est plein) sous leurs instruments à clavier. C'est pour eux que Mozart composa la «Marche Turque».



La grosse caisse.

PETIT GUIDE DE L'AUDITEUR

La différence entre deux orgues, même d'auteur unique, est beaucoup plus sensible qu'entre deux pianos ou deux violons. L'organiste avisé doit en tenir compte dans le choix des morceaux, et l'auditeur peut doubler son plaisir s'il sait ce qui «passe» bien ou mieux sur tel ou tel instrument.

Ainsi, l'orgue de Tende peut être considéré comme un instrument d'avant-garde : conçu par un facteur de génie pour une musique qui n'existait pas encore. Le Padre Davide (1791-1863), dont les oeuvres sonnent de façon optimale à Tende, n'était qu'un écolier inconnu de 16 ans en 1807. Vincenzo Petrali (1830-1889) n'était même pas né. Pourtant, la musique post-romantique des années 1880 trouve encore une expression satisfaisante sur cet instrument. Par contre, l'orgue de Saorge, également d'une très grande valeur musicale, appartient à une esthétique XVIIIème, bien que sa construction date de 1847. C'est à Saorge que la musique du XVIIIème italienne, autrichienne, anglaise, sonne le mieux. Même les oeuvres baroques du XVIème et XVIIème, comme Frescobaldi, Fasolo, Pachelbel, Froberger, sont mieux rendues grâce à la transparence du ripieno. Cela se constate en mesurant le diamètre des tuyaux : ceux de Saorge ont plusieurs millimètres en moins que ceux de Tende pour le ripieno. Le son est moins fort, plus fin.

L'auditeur non-familier de l'orgue se demandera pourquoi on ne lui joue pas la Toccata de Bach ou celle de Widor sur ces instruments. Avec votre Rolls-Royce, vous ne ferez pas le «Paris-Dakar» et ne transporterez pas de pommes de terre... C'est la même chose pour les orgues. Il y en a pour tous les goûts, et on ne peut pas tout jouer sur le même instrument. Mais les orgues anciens sont comme les vins excellents, les monuments de qualité : le vieillissement leur donne un caractère sonore qui ne peut être copié aujourd'hui.

D'où l'intérêt de la prochaine restauration de l'orgue de SOSPEL, et de celles déjà effectuées, de BREIL, dont nous parlerons prochainement, et de FONTAN, décrite ci-dessous.

L'ORGUE DE FONTAN REMIS A NEUF

Inauguré Dimanche 14 Octobre par le virtuose René SAORGIN, ce bel instrument a une longue histoire, qui commence probablement vers la fin du XVIIIème siècle, à Saorge. En effet, les archives de ces deux bourgs, formant alors une seule commune, font état d'une cession à titre gratuit effectuée pendant l'été 1847, lorsque la paroisse de Saorge fait installer son orgue neuf, construit par les Frères Lingiardi, de Pavie. Le vieux, qui a toutes les chances d'avoir été acquis au XVIIIème, étant donné la longévité moyenne des orgues de cette époque, est cédé au bourg de



Le Maître à l'oeuvre : René Saorgin inaugure l'orgue de Fontan après sa rénovation, le 14 Octobre 1984...
Photo J-M. CEVASCO

Fontan, qui n'en a jamais possédé. Cette générosité s'explique par le fait que l'ancien orgue, dont on ignore encore l'auteur, est considéré comme de peu de valeur; les Lingiardi n'ont même pas voulu le reprendre en déduction du neuf.

Mais l'instrument va subir une cure de jouvence inattendue : il disparaît pendant trois ans chez le facteur Carlo VITTINO, à Centallo. Et c'est seulement le 1er Septembre 1850, fête de Ste.Sabine, que le curé Delfino Liprandi inaugure le premier orgue de Fontan, en présence des autorités et de représentants de la commune de Saorge, auxquels il est fait «un compliment en remerciement du don de l'orgue».

Vittino s'est fait payer assez cher pour la transformation : 1300 Lires (or), alors que l'orgue neuf de Saorge en a coûté 3250. Le buffet a été fabriqué à Fontan par Giovanni Battista DEGIOANNI, menuisier, pour une somme d'environ 200 L. D'importants travaux furent exécutés en même temps à la tribune, sans doute insuffisamment solide, pour un montant de 1289 L. La commune accorda une subvention de 900 L pour la tribune et de 300 L pour l'orgue, en dépit des prescriptions de l'Intendant Général de Nice.

L'orgue fut utilisé régulièrement, comme en témoignent les gages versés au souffleur; l'organiste fut tantôt bénévole, tantôt payé à l'abonnement, c'est-à-dire qu'il venait jouer pour les grandes fêtes seulement. Son nom n'est jamais mentionné.

La paroisse ne verse plus rien pour l'orgue dès 1874. Entre cette date et 1893, ni entretien, ni réparations ne figurent aux dépenses. Cependant, l'intérieur du buffet porte une mention d'intervention d'un certain Victor Ronzier, d'Antibes, en 1922. Ce médiocre artisan fera plus de mal que de bien, et c'est à lui que l'on doit les étiquettes grotesques qui remplacent le nom des jeux inscrits par Vittino sur le panneau de tirage des registres.

Malgré le manque d'entretien ou les réparations bricolées, l'instrument conservait un peu de voix, assez pour que l'on puisse reconnaître ses qualités. Elles sont désormais pleinement mises en valeur par la restauration effectuée par Yves CABOURDIN et ses collaborateurs, qui ont déjà ressuscité l'orgue Grinda de L'Escarène et l'instrument anonyme de Breil.

Comparé à ses illustres voisins de Tende et de Saorge, on peut dire que celui de Fontan a des timbres moins variés, car il est plus petit et correspond à une esthétique «rétro», même pour le XVIIIème siècle, qui ne manque ni de charme, ni d'intérêt musicologique. Ainsi, il n'y a pas de jeux d'anches, tels la Tromba ou le Corno Inglese, ni de Cornetto et autres jeux imitant l'orchestre. Par contre, son Ripieno, ou Plein-jeu, se prête mieux que celui de Tende à la musique baroque des XVIème et XVIIème siècles. Son harmonisation, plus présente qu'à Breil, qui est de même taille, est particulièrement réussie. C'est le seul exemple de facture piémontaise que nous possédions en France. Nos autres instruments de facture italienne sont soit lombards, soit toscans.

Voici sa composition : Principale 8 basse - Principale 8 dessus - Ottava 4 basse - Ottave 4 dessus - Ripieno 1 (2') - Ripieno 2 (1 1/3) - Ripieno 3 (1') - Ripieno 4 (2/3) - Ripieno 5 (1/2) - Voce Umana - Flota (sic) in ottava 4' - Flute 8' dessus - Flagioletto 2' - Contrabassi 8' de pedale - Terza mano (la première octave, jadis courte, a sans doute été complétée par Vittino.

LA TOURTE DE COURGE

recette recueillie à Breil par Danièle MUSSET



Ingrédients :

Pâte : 500 g de farine
2 cuillérées d'huile
10 cl d'eau
sel

Farce : courge (600 g environ)
1 poignée de riz
100 g de fromage rapé (Hollande ou Sbrinz)
1 oignon - sel - poivre

Préparation :

Disposer la farine en fontaine, y ajouter eau, sel, huile et pétrir de façon à former une pâte bien souple. La laisser reposer une heure ou deux. Couper la courge en petits dés. Mélanger courge, oignon haché, fromage, riz, sel, poivre, le tout cru. Étendre au rouleau la pâte. En réserver 1/4 qui servira à couvrir la tourte. Disposer la pâte sur la plaque du four ou dans un moule préalablement huilé. Garnir avec la farce. Étendre le restant de pâte et en couvrir la préparation en soudant les bords. Huiler un peu le dessus de la tourte et faire des trous pour que la pâte ne gonfle pas.

Cuisson :

On fait cuire à four très chaud. Autrefois, on allait la cuire au four communal ou au four du boulanger. La tourte de courge est un plat complet. Il est conseillé de la manger bien chaude !



*Ci-dessus, une tourte de courge «personnalisée» réalisée par Madame MARCUCCINI, de Breil, et à droite les courges utilisées pour la confection de la tourte.
Photos Julien MARCUCCINI et Danièle MUSSET*

*Ci-contre, Monsieur ORENGO, boulanger breillois, retire du four la tourte de courge que ses clients pourront déguster dans quelques instants.
Photo Michel BRAUN*



FONTAN: LES EAUX DE LA FOUZE.

L'histoire de Fontan, placé sur la route de la vallée de la Roya, et celle de la Fouze, sont intimement mêlées, puisque le village tire son nom de cette eau, connue déjà du temps des Romains. Ce «Fontes Aquarum» se situait, à l'origine, à l'emplacement du quartier de La Tourrette, sur la rive gauche de la Roya, là où les puissantes émergences, s'échelonnant sur près de 200 mètres sortaient de la montagne, au pied du versant sud du sommet de Pévé. Mais l'existence proprement dite du village en tant que tel ne remonte qu'au XVII^{ème} siècle. Le Grand Duc de la Maison de Savoie, Charles Emmanuel 1^{er}, voulant, par nécessité commerciale, «détourner les lieux de Breil et de Saorge» et «choisir quelque lieu plus commode entre Sospel et Tende où l'on puisse aisément résider» présida à la création de la première route, passant non plus par les crêtes mais par le fond des gorges de la Roya, et décida de la fondation de Fontan, par lettre patente du 30 Juin 1616. Ainsi s'élevèrent les premières habitations villageoises, souvent de simples granges, groupées autour des sources dites «Les Fouzes», au bord du chemin pastoral, puis ducal (actuel chemin de Groa).

Issues d'un impluvium vaste, dans un massif élevé, isolé, protégé de toute cause de pollution, ces sources «fraîches et limpides» restèrent pourtant inexploitées pendant des siècles. Ce n'est qu'en 1907 que les autorités envisagèrent une utilisation plus rationnelle de ces eaux. De nombreux projets de fontaines, alimentées par ces émergences, furent élaborés, et au pied même des sources se construisit un lavoir public couvert. En Juin de cette même année, demande fut déposée à la Préfecture pour que le village se dénomme Fontan-les-Eaux. Mais peu à peu, les ménagères délaissèrent le lavoir, car la teneur en sels minéraux de ces eaux empêchait l'action détersive du savon pour un bon nettoyage du linge. La municipalité dut établir un autre lavoir (1911) sur la rive droite de la Roya, alimenté par une autre source, captée à Ligronte.

En Septembre 1929, soupçonnant un potentiel de richesse pour la commune, le Conseil Municipal vota un crédit de 200 F pour l'analyse de ces eaux. Malheureusement, la lenteur des contacts et la multiplicité des démarches retardèrent ce projet d'année en année, et le déclenchement des hostilités mondiales en 1939 le rejeta aux oubliettes. Durant le conflit, une bombe de gros calibre pulvérisa les petites constructions qui dataient du XVII^{ème} siècle, à proximité des sources... A la fin de la guerre le terrain se trouvait alors entièrement dégagé. En 1947, dans la période de reconstruction et de redressement, un nouveau projet de mise en valeur des sources fut proposé au cours d'une réunion du Conseil Municipal, mais non retenu, la commune se contentant d'abandonner toute entreprise de construction sur cet emplacement.

Les premiers projets sérieux furent entrepris en 1959. Les qualités des eaux de la Fouze furent analysées précisément par le Docteur Max Vauthey, expert près des Tribunaux et de la Cour d'Appel, médaillé d'or de l'Académie de Médecine, qui les déclara «d'une valeur thérapeutique et d'un intérêt médical considérable, par le caractère global de leur minéralisation, et par leur contenu en sulfate de calcium, chlorure de magnésium et fluor».

Tableau d'analyse chimique en milligrammes par litre :

Minéralisation totale : 647			
Calcium :	125	Bicarbonique :	155
Magnésium :	25	Sulfurique :	260
Sodium :	5,50	Chlorhydrique :	7,50
Potassium :	0,97	Silicique :	0,60
Fer :	0	Fluor :	0,30

En outre, l'analyse physique des eaux les précisa comme présentant une température variant entre 12,9 et 13,4 degrés (moyenne légèrement supérieure à 13 degrés), d'une saveur insipide, pure, limpide, incolore et inodore.

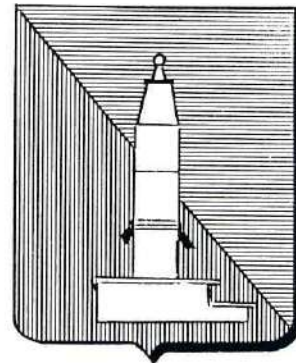
Sur cette base, le docteur Vauthey précisa les principales indications thérapeutiques :

- «tous les syndromes d'auto-intoxication et d'encrassement de l'âge adulte et de la vieillesse;
- les syndromes de décalcification des os et de carie dentaires;
- les états pré-cancéreux».

Déclarées supérieures à plusieurs points de vue aux eaux de Vittel auxquelles elles s'apparentent (plus légères à l'estomac, moins minéralisées, absence de fer), les eaux de la Fouze apparaissent bénéfiques à tous les âges —chez l'adulte par sa minéralisation globale, chez le vieillard par son chlorure de magnésium, chez l'enfant par son fluor— et ne présentant aucune contre-indication.

Les résultats de cette expertise d'une part, le débit de 20 litres par seconde (soit 1.728.000 litres par jour) autorisant une certaine commercialisation d'autre part, encouragèrent la commune à reconsidérer les projets dans une perspective d'exploitation. Ainsi se constitua un dossier de demande de classement de l'eau de la Fouze dans la catégorie des «Eaux Minérales». Cette appellation n'est pas aisée à obtenir : elle nécessite l'agrément ministériel, qui n'est délivré que lorsque sont largement démontrées les propriétés thérapeutiques dans un dossier «clinique» présenté conjointement au Ministre et à l'Académie de Médecine. Contact fut donc pris avec l'Institut d'Hydrologie de la Faculté de Médecine de Montpellier, dont les travaux faisaient autorité en ce domaine, pour

FONTES AQUARUM



étouffer le dossier clinique par des séries d'analyses biologiques et des rapports de «suivi des effets physico-chimiques obtenus in vitro sur des liquides ou cellules de l'organisme humain». Mais l'analyse régulière, les rapports des médecins et des professeurs cliniciens jugeant les résultats obtenus avec la Fouze dans le traitement d'affections diverses, ainsi que l'agrément ministériel (qui peut demander 5 à 6 ans), soulèvent lenteur et problèmes financiers. A ce jour, la Fouze n'est toujours pas classée dans la catégorie des «Eaux Minérales», et Fontan n'a pas été reconnu comme station hydrominérale.

Sur le terrain, la municipalité procéda dès 1960, par tranches successives, à la protection des emplacements contre tout danger de pollution, et à des travaux d'aménagement d'un réservoir de captage couvert ainsi que de bacs verseurs pour la consommation des eaux sur place. Enfin, symbolisant l'ensemble des efforts et des démarches, l'adoption d'un nouveau blason de la commune (voir ci-contre) manifesta l'importance que le village attachait au développement de sa plus grande richesse naturelle.

En 1962, des recherches des points d'eau effectuées par Monsieur Mengual, sourcier, permirent de détecter cinq émergences supplémentaires, dans un périmètre d'environ 50 mètres. Leur captage en vue d'une alimentation de plusieurs fontaines fut repoussé, malgré le relatif faible coût (possibilité d'une conduite horizontale sans pompage), la commune se trouvant dans une situation financière difficile, et le parcellement de la propriété posant de nombreux problèmes d'intérêts particuliers.

En Mai 1966, à la demande du Conseil Municipal, le Professeur Durozoy, géologue du G.R.G.M., établit un rapport sur les émergences. Celui-ci mit en évidence la vaste étendue du réservoir aquifère (900 hectares minimum), la remarquable composition géologique du sol traversé par les eaux, et le rôle de la couverture végétale, protégée par sa configuration de toute sorte de pollution (ni circulation, ni exploitation d'aucune sorte). Ce rapport fondamental relança une nouvelle fois les rapports accumulés de mise en valeur des sources, et la municipalité envisagea sérieusement, dans le cadre de la politique de développement communal, l'exploitation des eaux de la Fouze «susceptibles d'être reconnues comme eau minérale naturelle, au moyen de la mise en bouteilles en vue de la vente».

Le dossier devint assez volumineux pour intéresser fortement un promoteur, la S.E.M.A.M. (Société d'Etudes pour l'Exploitation des Sources Minérales des Alpes Maritimes), dont le siège se tenait à Nice. Après les études préliminaires, une convention fut signée, lors de la délibération du Conseil Municipal en date du 8 Janvier 1968, entre Monsieur Jules Rosso, Maire de Fontan, et la S.E.M.A.M., relative à une concession d'exploitation exclusive des Eaux Minérales de la Fouze, rebaptisées pour les besoins publicitaires «Fluonia» (insistance sur la présence du fluor). Cette convention confiait à la S.E.M.A.M. mandat de «procéder à toute étude technique, administrative, commerciale... de nature à permettre d'établir un programme général d'exploitation et de développement de la source Fluonia, et plus généralement de toutes les ressources hydrominérales, thermales et climatiques de l'ensemble de la commune».

La convention précisait les engagements des deux parties : la société d'études assumait l'intégralité des dépenses nécessaires aux recherches, à l'édification de l'usine d'embouteillage et s'engageait à verser à la commune une redevance fixée à 0,005 francs par bouteille grand modèle vendue. La commune prenait en charge la constitution et l'amélioration du périmètre de protection, ainsi que les dépenses relatives au fonctionnement des chemins et voies d'accès à l'usine. Ce même mois, la municipalité fit l'acquisition d'un terrain au quartier Ambo, en prévision de la construction de l'usine. Mais le 5 Décembre 1968, après onze mois de réflexion, la Préfecture des Alpes-Maritimes, organisme de tutelle des communes, dénonça la convention, discutant notamment le montant de la redevance à rétrocéder à la commune et la fourchette des prix de vente de l'eau «Fluonia», alors même que les montants des investissements et des dépenses d'exploitation n'avaient pas été calculés. De plus, le préfet préconisa une concession en deux étapes distinctes : en premier



Ci-dessus, la station de pompage des eaux de Fontan.
Photo Gérard FABRE

lieu, la passation par la commune d'un contrat portant uniquement sur une convention d'études chiffrée; puis, les études achevées, une seconde convention relative à l'exploitation des eaux. Malgré l'objection de la mairie de Fontan et le maintien des prétentions quant au droit de concession de la part de la S.E.M.A.M., la convention fut définitivement rejetée avec le rappel du préfet, en date du 2 Mars 1969.

En 1971, le nouveau Conseil Municipal de Fontan reprit le dossier et provoqua le 22 Mai une réunion d'études et d'informations, organisée sous le patronage du Comité National d'Hygiène et de Santé Bucco-Dentaires, réunion destinée notamment à sensibiliser les élus de la région. Le 18 Septembre suivant, la commune décida de s'attacher le concours du Génie Rural pour l'édification du captage des émergences. Le Professeur Cordy, doyen de la Faculté des Sciences (collaborateur à la Carte Géologique de France), entreprit les études géologiques nécessaires. Son rapport remis le 28 Octobre 1971 confirma et compléta les résultats du Professeur Durozoy et émit l'avis favorable, préambule indispensable à l'étude du projet de travaux de captage global des eaux de la Fouze. Ce projet, réalisé par l'Ingénieur Cerou, s'élevait à la somme de 200.000 F, et fut adopté par délibération municipale du 7 Octobre 1972. Suivant la procédure habituelle, la Préfecture fit procéder à l'enquête d'utilité publique afin de définir notamment le complément d'alimentation en eau potable de la commune à partir des eaux de la Fouze. Le 28 Juin 1973, une subvention d'état de 80.000 F fut accordée à la commune. Le mois suivant, la Commission Départementale vota à son tour une subvention du même montant. Ce fut l'entreprise Balagayrie qui reçut l'adjudication des travaux de captage, alors que le Génie Rural chargeait l'entreprise Quillot de l'installation du système de pompage. Le 12 Juillet 1975, les travaux étaient achevés, et la municipalité procéda à la mise en service de la station de pompage. La commune fut alors autorisée à injecter 3 litres/seconde d'eau de la Fouze dans son réseau de distribution. Celle-ci dessert, depuis, la fontaine publique installée au bord de la Roya, dans le petit jardin municipal.



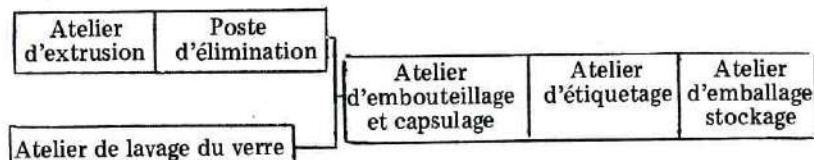
Quarante-six années furent donc nécessaires pour que les préliminaires de 1929 aboutissent à la mise en place du captage des Fouzes. Le terme des travaux réactualisa la question de l'exploitation commerciale, objectif original pour lequel les Fontanais ont montré tant d'obstination, lui consacrant une bonne part des maigres revenus de la commune. Il semblerait que l'éventualité d'une gestion communale de l'exploitation et de la commercialisation de l'eau n'ait pas été envisagée, ou même discutée. La solution retenue consistait à trouver dans le secteur privé le promoteur ou la société intéressée.

Ce fut chose faite début 1978, avec la création d'une société anonyme au capital de 100.000 F, la S.E.E.F.F. (Société d'Exploitation des Eaux de la Fouze de Fontan). Le 31 Mai, une convention fut signée par la commune et la société, sous forme d'un bail amphytéotique de 30 ans. Cette convention accordait à la société la concession exclusive d'exploitation des eaux de la Fouze et la jouissance du terrain d'Ambo (10.231 m²), acquis dans les années précédentes en vue de la construction de l'usine d'embouteillage. Elle assurait d'autre part à la commune un revenu annuel au moyen d'une redevance fixée sur le chiffre d'affaires de la société (système dit du «col» vendu) et la nue-propriété des sources et du terrain d'Ambo (régime normal de la concession). En outre, elle prévoyait un renouvellement du contrat, mais devant faire l'objet d'une nouvelle convention, à négocier au plus tard deux ans avant l'échéance (soit 1997), faute de quoi bâtiments et appareillages deviendraient de plein droit propriétés communales.

Fin Août, l'autorisation préfectorale fut accordée quant à l'exploitation sous le label «Eau de Source», lançant la société dans la phase des travaux et des investissements. Trois types d'installations furent réalisées :

- la station de pompage, sur le site même de captage, uniquement destinée à alimenter la production commerciale de la société;
- la canalisation sous pression, longue de 1150 mètres, amenant l'eau de la station de pompage à l'atelier d'embouteillage;
- l'usine au quartier Ambo, d'une surface couverte de 925 m², se présentant comme un quadrilatère à structure métallique avec bardages double peau et toiture isolées.

L'usine comporte différents ateliers alignés, formant une chaîne de production, fonctionnant sous le régime des 3 x 8 :



L'atelier d'extrusion-soufflage : l'obligation de produire l'emballage plastique à l'usine d'embouteillage (réglementation d'hygiène) nécessite un équipement moderne de fabrication de bouteilles PVC (poly-chlorure de vinyle) qui travaille sur quatre opérations :

- la malaxage : la poudre plastique est déposée en cuve; l'opération consiste à rendre homogènes les éléments contenus dans la poudre pour éviter la formation de bulle dans l'emballage;
- la chaufferie : la poudre obtenue est rendue liquide par un système de chauffage à 140 degrés;
- le découpage du ruban plastique;
- le soufflage : l'injection d'air chaud donne au ruban pris dans un moule la forme et la dimension souhaitées.

Un système d'asservissement régule l'ensemble des machines (fabrication française). L'intervention manuelle se limite à la dépose de la poudre en cuve et au réglage minutieux des machines. A la sortie de l'atelier, un poste automatisé élimine les bouteilles PVC contenant des bulles, impropres à la commercialisation.

L'atelier de lavage des bouteilles verre, tant neuves que retour, est également automatisé. Les bouteilles de 0,25, 0,50 et 1 litre sont rincées à l'eau de source, conformément à la réglementation.

Les ateliers d'embouteillage et de capsulage sont regroupés sur un poste unique de travail. Le conditionnement direct, sans stockage préalable, ni traitement de l'eau de la source, est assuré sans intervention manuelle par une tireuse.

L'atelier d'emballage, en bout de chaîne, comprend trois possibilités : les casiers pour les bouteilles en verre, les caisses-cartons et les packs fardelés sous film rétractable pour les PVC.

L'usine dispose également d'un espace stockage de produits finis et de petits locaux commerciaux. L'investissement global de la S.E.E.F.F. relatif à la réalisation des travaux et à l'équipement de l'outil de production se chiffrait à 5.550.000 francs (10.000.000 francs actualisés). Elle emploie à ce jour 12 personnes habitant Fontan, Saorge et Breil.

Ci-contre, la chaîne de production de l'eau de Fontan au stade final de l'étiquetage.
Photo Gérard FABRE

Mounier Argenters 3297 Massif du Mercantour

LA FOUZE de FONTAN

EAU DE SOURCE jaillissante, pure, fluorée

100cl

du haut pays sur votre table

SEEFF 3, Quai de la Source FONTAN 06540 BREIL / ROYA

MINÉRALISATION CARACTÉRISTIQUE

CATIONS	
calcium	126
magnésium	25
sodium	5,5
ANIONS	
bicarbonate	155
sulfate	250
chlorure	7,5
silicium	0,6
fluor	0,3
pH	7,5

AUTORISATIONS
Préfecture: 28.06.78
Ministère: 13.07.79

La S.E.E.F.F. n'a commencé son exploitation qu'en Juillet 1979, avec huit mois de retard sur le planning, dûs à la lenteur de délivrance de l'autorisation ministérielle. La présentation sur le marché, en plein été, d'un nouveau produit fut un handicap sévère. En effet, le marché des «Eaux de Source», qui représente 1 milliard de litres par an (soit le 1/4 en volume de l'eau conditionnée vendue en France), suit un régime hautement saisonnier qui tient à la nature de la clientèle (estivants, lutte contre la chaleur...). Il enregistre un doublement de la consommation pendant la période d'été par rapport à celle d'hiver, localisé essentiellement dans les régions touristiques. Précédées d'actives campagnes publicitaires, les grandes sociétés productrices d'eau envahissent des circuits de distribution et captent la quasi-totalité de la demande. Le lancement de la Fouze fut donc laborieux, malgré les efforts publicitaires axés sur le produit régional. Le développement des ventes n'a ensuite pas atteint les prévisions. La crise économique a des répercussions sensibles sur la capacité d'élargissement du marché global. La diminution de la fréquentation touristique dans les Alpes-Maritimes et la stagnation du pouvoir d'achat (baisse de 30 % du chiffre d'affaires des distributeurs en boissons) expliquent la forte con-

currence des grandes sociétés nationales, la protection accrue des marchés régionaux et la difficulté d'extension économique. C'est ainsi que la S.E.E.F.F. n'a réalisé que cet été (4ème année d'exploitation) les objectifs prévus pour 1982, soit une production de 7,5 à 8 millions de cols dans l'année.

Les circuits de distribution de la Fouze sont particulièrement courts : hormis les commerçants de la vallée de la Roya qui ont la possibilité de s'approvisionner directement à l'usine, les grossistes-brasseurs (qui alimentent les supermarchés, épiciers, cafetiers, hôteliers et restaurateurs de la région) et les grandes centrales d'achat se partagent équitablement la production. Les expéditions empruntent toutes la voie routière: en 1983, près de 600 semi-remorques de 24 tonnes ont chargé à Ambo à destination des distributeurs.

Les statistiques et résultats analytiques font ressortir des éléments intéressants, notamment en ce qui concerne la ventilation des coûts et la répartition du chiffre d'affaires :

- coût comprenant toutes dépenses par poste de travail :
 - fabrication et traitement emballage PVC et verre : 80 %
 - transport : 15 %
 - matière première (eau) : 5 %
- chiffre d'affaires :
 - plus de 3/4 du chiffre d'affaires provient du marché des A.M.
 - petit quota du marché national (quasi monopole des grandes sociétés)
 - export : 8 à 10 %

Malgré une croissance en-deça des prévisions de départ, la Fouze a réussi à occuper une part grandissante sur le marché régional notamment. La commune de Fontan se voit ainsi rémunérer progressivement de ses investissements et de ses efforts, puisque la rétrocession de la S.E.E.F.F. fut de 300.000 francs au titre de la redevance 83. Si les objectifs immédiats de la société sont de placer la Fouze en leader de sa branche dans les Alpes-Maritimes au détriment des grandes sociétés et de développer ses ventes dans les départements limitrophes, le grand dessein reste celui de faire aboutir la demande de classement en «Eaux Minérales». Ainsi, société et commune sont intéressées toutes deux à l'expansion de l'entreprise sur la base d'objectifs jumelés : aux eaux de la Fouze l'obtention de l'appellation «Eaux Minérales», à Fontan la reconnaissance de la commune en station hydrominérale.

Gérard FABRE

ROYA-BEVERA MAGAZINE

SOSPEL : LA FETE DU CHEVAL, UN SUCCES

La grande Fête du Cheval des 29 et 30 Septembre derniers, organisée par le Syndicat d'Initiative de Sospel et l'Association pour la Promotion du Tourisme Équestre du Canton de Sospel, fut un succès inespéré pour les organisateurs, malgré la menace du mauvais temps. St.Michel protégea les cavaliers, et les deux jours de festivités se déroulaient sous un soleil radieux, bien que quelques défections de dernière minute aient été enregistrées au niveau des participants, dûes à la pluie dans la nuit du Samedi au Dimanche.

Ce sont plus de 30 cavaliers, venus des quatre coins du département, qui d'une part participaient aux premiers jeux du Samedi après-midi, et d'autre part au défilé dans le village du Dimanche matin. Puis fut célébrée avec ferveur, par le Frère Étienne, la grande messe cavalière en plein air, avec bénédiction des chevaux, où Sospellois, touristes et cavaliers recueillis écoutèrent avec émotion l'homélie de circonstance du prêtre. Il choisit à cette occasion Ezéchiel 18 25/26, en développant le thème définissant l'homme comme responsable de son avenir. Il parla de la cohérence entre parole et acte et rappela que ce sont les actes qui font de la vérité une vie, puis il mit l'accent sur les difficultés que les associations rencontrent dans leurs exercices auprès des autorités, qui oublient trop souvent les trois mots gravés au fronton des mairies : liberté - égalité - fraternité.

La messe fut suivie d'un apéritif d'honneur offert à tous par le Syndicat d'Initiative de Sospel. A partir de 14 heures, les jeux se poursuivirent, et c'est vers 15 h 30 qu'eut lieu la démonstration, tant attendue, du Maître Écuyer Bernard CLARY sur son Lippizan, démonstration effectuée en présence d'un public de connaisseurs, où le cavalier sût tirer le maximum de sa monture, et où le dressage poussé au plus haut degré témoignait d'une parfaite entente et amitié, voire d'une complicité, entre l'homme et le cheval. Ce fut une grande leçon de travail, un spectacle que l'on vit se terminer à regret.

L'après-midi continua avec les jeux comptant pour le premier prix du tournoi d'adresse, à savoir une magnifique selle western, dont voici les résultats :

- 1er : M Daniel MAZOYER, sur Flicka, de Mougins, avec 16 points;
 - 2ème : Melle Anne CHOMET, sur Major, de Roquebrune-Cap-Martin, avec 11 points;
 - 3ème : Melle Stéphanie FULLANA, sur Bill, de Cannes, avec 9 points.
- A l'issue des treize jeux équestres qui se déroulèrent durant les deux jours, des médailles, des flots et des plaques d'écurie furent distribués aux trois premiers de chaque jeu.

Le tirage de la tombola clôture enfin, à regret, ce long week-end cavalier. Le gagnant d'un séjour d'une semaine dans les Alpes de Haute-Provence fut le numéro 8 Violet. La liste complète est d'ailleurs affichée au S.I. de Sospel, où les lots peuvent également être retirés.

La remise des prix : au premier plan, le président du Syndicat d'Initiative remet le premier prix à M. Mazoyer, de Mougins.
Photo FACCENDINI



Sur l'insistance unanime des participants et du public, le S.I. de Sospel, ainsi que l'A.P.T.E.C.S. promirent d'organiser, dans un proche avenir, de nouvelles manifestations équestres. Ils tiennent à remercier ici tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, la population de Sospel, les nombreux amis du cheval venus de tout le département, le Maître Écuyer Bernard Clary, Directeur du Centre Équestre de Roquebrune-Cap-Martin, M. Benouaiche, propriétaire du Pré de la Darsena où se déroulèrent les jeux, la Gendarmerie de Sospel, ainsi que la municipalité de Moulinet qui mit à disposition le matériel nécessaire au bon fonctionnement de cette manifestation.

par M. FACCENDINI

ANIMER NOS VALLÉES

par Catherine GROS

Ce matin, mon esprit vagabondait alors que, dans les rues de Saorge, je croisais des dizaines de touristes. Non ! Je ne rêvais pas, c'était sans doute un car : pratiquement tous les dimanches et même parfois en semaine, ils déversent des tas de gens qui, à petits pas, traversent la rue principale et vont jusqu'au monastère, à moins qu'ils ne s'arrêtent tout simplement en cours de route au restaurant. Inutile de dire que les habitants du Soutaï, en bas du village, ne les voient que très rarement.

Mon esprit vagabondait donc, et se disait que ces touristes s'extasieront plus tard, sans doute, sur la beauté du site, les ruelles pittoresques et, pour rester terre à terre, sur le repas qu'ils auront fait à Saorge, rêvant peut-être même de vivre une vie bucolique dans un village semblable... Mais se demanderont-ils comment vit Saorge en période creuse, ce qui se passe de Sospel à Tende en passant par Breil, ce que vivent les habitants de nos vallées en dehors du «boulot - train - dodo» ? (il faut avoir en effet la curiosité d'aller au train de 19h-20 h compter le nombre de travailleurs qui rentrent !...). Le plus souvent, les gens sont fatigués et regardent la télévision... mais que leur propose-t-on d'autre, en-dehors de la proximité de la nature ? C'est ce que j'aimerais découvrir avec vous, tout au long des prochains numéros du «Haut-Pays».

ANIMER... c'est un des buts de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux, l'équivalent à la campagne des Maisons de Jeunes et de la Culture. Savez-vous qu'il existe deux Foyers Ruraux dans notre région, l'un à Saorge et l'autre à Sospel ? Je voudrais pouvoir être impartiale et parler ici des deux avec la même conviction; mais j'espère que vous voudrez bien m'excuser... cela m'est impossible : depuis près de deux ans, je participe de près à ce qui s'organise jour après jour au Foyer Rural de Saorge, tandis que je ne pourrai vous parler de ce qui se passe au Foyer de Sospel qu'à travers ce que m'en a dit une des responsables; mais je vais faire de mon mieux !

Ces derniers jours ont été l'occasion de bilans au sein du Foyer Rural de Saorge. Que s'est-il passé en 83-84 ? Qu'allons-nous décider pour 85 ?... Cet hiver, les activités déjà en place depuis quelques temps ont été délaissées petit à petit; d'abord la gymnastique, puis le ping-pong; enfin, à la bibliothèque on se plaint du nombre déclinant des lecteurs (Saorge ne lirait-il plus ?). Pourtant, l'exposition de Bandes Dessinées à Noël avait attiré pas mal de monde; il faut dire que plus de 100 B.D. étaient à la disposition des visiteurs qui n'avaient qu'à «se poser» et rêver... Cette année, les adeptes de la gymnastique sont allées grossir les rangs des breilloises, tandis que la bibliothèque et le ping-pong espèrent attirer à nouveau des adeptes (de quoi avoir une tête bien faite et bien pleine !).

L'atelier Danse Traditionnelle a particulièrement bien marché, et a permis à certains de montrer leur talent par la suite, notamment à l'occasion de la fête de la musique; les enfants, grâce à Pascale, ont commencé la danse classique, mais il est difficile de dire que les entrechats et les pointes n'ont plus de secrets pour eux ! De même, au ski de fond, il est encore difficile de tourner au bon moment, mais nous avons pu nous entraîner et... nous amuser dans la vallée de la Pia, et en direction de Fromagine, entre autres. Une petite équipe tente aussi de redécouvrir le Saorgien et en particulier d'élaborer une grammaire, peut-être pouvez-vous les rejoindre pour les aider ?... Nous lançons également un appel aux femmes (et aux hommes !) intéressés par la création d'un Planning Familial dans nos vallées, afin de confronter nos expériences sur la contraception, la préparation à l'accouchement, l'accouchement, l'éducation des enfants:: afin de faire le bilan de ce qui existe dans ces domaines dans la vallée ou à Nice et afin de faire évoluer la situation.

Et cet été ? Pour nous, il a débuté avec la Fête de la Musique (mais je vous l'ai déjà raconté), suivie rapidement par «Les Oiseaux», pièce d'Aristophane, interprétée par la troupe du Château. Cette même troupe organisait, les jours suivants, un stage d'une semaine auquel une bonne dizaine d'«autochtones» ont participé, nous interprétant à leur tour, en fin de stage, une pièce de leur composition, à la grande joie de tous. La danse n'était pas oubliée avec deux stages de danse contemporaine pour adultes et enfants, qui se sont déroulés dans Saorge, à l'étonnement des villageois.

L'été musical a commencé par deux concerts d'orgue, l'un avec Élisabeth PASTORELLI à l'orgue et la chorale «A Coeur Joie», l'autre avec René SAORGIN à l'orgue et l'ensemble vocal Les Ménestrels; il s'est terminé par un stage d'orgue, dirigé par Mr. PERDIGON, professeur au Conservatoire de Grenoble, avec la participation de René SAORGIN; ce stage a été suivi par une douzaine de musiciens venus de partout en France et même de Pologne ! On peut rajouter que ces manifestations publiques sont toujours suivies d'une «petite bouffe» sympathique, où chacun fait profiter de ses talents culinaires. D'ailleurs, devant le succès de ces animations estivales, qui ont fait la joie des participants et des commerçants, le Foyer Rural a décidé de recommencer l'année prochaine.



Le site typique de la chapelle de Maurion tel qu'il se présentait il y a cinquante ans.
Document Paul SILICI

FONTAN/SAORGE : LE «PELERINAGE DE MAURION»

par Paul SILICI

Le 8 Septembre est une date de fête traditionnelle où, se souvenant de leur unité communautaire passée *, les habitants de Fontan et de Saorge se rencontrent dans la petite chapelle de Maurion pour célébrer la Nativité de la Vierge. Cette année encore, après la fièvre des fêtes locales, quand les derniers lampions s'éteignaient, Fontanais et Saorgiens ont pris leurs bâtons de pèlerin pour remonter la vallée du Cairos jusqu'à cette charmante chapelle, sur la commune de Saorge, à quelques centaines de mètres des terres fontanaises. Ce lieu mérite d'être visité : des contrastes dans le site, fait de rocs et de verdure, mais aussi dans le bâtiment, dont l'austérité extérieure qui confine à l'humilité est démentie par le décor baroque que les générations successives ont apporté à l'intérieur. Quand au clocher, modeste et touchant, quelques pas au-dessus de la chapelle, dans le hameau de Maurion, en donnent la vue la plus intéressante.

La cérémonie, célébrée par le Père Christian, a été enrichie d'un accompagnement musical exceptionnel. Se souvenant d'avoir inauguré, il y a plus de trente ans, le petit harmonium que le Comité des Fêtes de Saorge avait offert à l'époque à la chapelle, René SAORGIN, organiste et professeur au Conservatoire de Nice, a voulu retrouver cet instrument et les années cinquante qu'il évoque pour lui, l'espace d'un moment, pour orner les cantiques et interpréter des pièces de Boëllmann. Nous ne pouvons que remercier chaleureusement cet interprète, animateur patient des activités musicales de la vallée de la Roya, d'avoir délaissé des instruments plus prestigieux pour porter la musique là où elle n'est pas un décor ordinaire.

Après la messe, le traditionnel pique-nique a réuni la population locale et le groupe d'élèves du stage d'initiation à l'orgue italien, encadré par René SAORGIN et Pierre PERDIGON, organiste et professeur au Conservatoire de Grenoble. Ce stage, organisé par le Foyer Rural de Saorge du 2 au 7 Septembre, a fait de la vallée de la Roya une école d'orgue pour une douzaine de musiciens qui, après les cours, pouvaient travailler sur les instruments restaurés de Breil, Saorge et Tende. L'an prochain, celui de Fontan s'ajoutera à cette liste.

A l'occasion du pique-nique, le président du Foyer Rural de Saorge remettait un cadeau à René SAORGIN pour le remercier des conseils avisés et de l'aide qu'il apporte constamment pour que puissent continuer nos manifestations musicales.

(*) La commune de Fontan a été créée en 1870. Auparavant, Saorge et Fontan étaient une même entité territoriale.

Parlons enfin du vidéo-club, démarré en Mai. Durant cet été, il a continué son bonhomme de chemin avec deux séances par semaine. Des titres aussi divers que «Rues Casse-Nègres», «Diva» ou «Un dimanche à la campagne» se succédaient avec, notons-le, un public très irrégulier. Une nouvelle option vient d'être décidée : une séance par semaine (le mercredi actuellement) et, une fois par mois, un week-end vidéo avec trois films dont un pour enfants ou tout public. Avis aux amateurs !

Et à Sospel ? C'est l'idée d'une crèche vivante qui a été le point de départ de la création du Foyer Rural en 83. Il fallait des costumes : les enfants ont fouiné dans les greniers des grands-parents à la recherche de foulards, tabliers, capelines ou autres accessoires nécessaires. Il fallait faire une reprise, mettre un point de temps en temps : un club couture a été créé; depuis, les mercredis et samedis, une quarantaine d'enfants se retrouvent pour s'initier à la coupe, apprendre à utiliser la machine à coudre ou pour s'essayer au tricot, à la broderie et au crochet. La kermesse du mois de Mai a d'ailleurs permis de découvrir toutes les réalisations, et peut-être donner aux adultes l'idée de se retrouver eux aussi, le lundi...

Mais tout le monde n'aime pas la couture, aussi pendant que les uns cousent, les autres jouent au scrabble. Il faut être attentif ! Au club photo aussi... Une fois la photo prise, le négatif tiré, il faut choisir ce que l'on agrandit, tremper dans les bains, etc... Tout le matériel est là !

A l'école de Musique, dirigée par un passionné, les premiers contacts avec flûte, pipeau ou tambour ne sont pas toujours très heureux. Mais on y arrivera !... Il est quand même plus facile de se retrouver au cinéma ! C'est prévu une fois tous les quinze jours et on peut voir des films tels que Darta Crystal, Danton ou Flash Dance !

Pour toutes ces activités, le Foyer de Sospel a sur celui de Saorge un gros avantage, puisqu'il dispose de locaux bien à lui, qu'il lui reste toutefois à aménager de manière agréable. Courage ! Il reste encore beaucoup à faire, tant à Saorge qu'à Sospel... Avis aux amateurs !

«A SOUCÉTA BRIIENCA»

par Joséphine SASSI

Ce cercle culturel Breillois s'est créé récemment à Breil, avec pour but l'étude et la pratique de la langue breilloise, l'épanouissement de l'activité culturelle breilloise et la sauvegarde du patrimoine breillois. Fondée le 14 Avril 1984 par vingt-huit Breillois, cette association a son siège social : Maison Sassi - Quartier La Croix - Route de la Madone du Mont - 06540 Breil-sur-Roya (Réunions une fois par mois à l'A Ca d'Breil, leçons de Breillois une fois par semaine).

LE TELEPHONE DANS LA ROYA-BEVERA : LA REPOSE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TELECOMMUNICATIONS :

«Les dérangements étaient dus pour la plupart à la vétusté du matériel en place et aux difficultés rencontrées par nos services techniques à mettre en oeuvre les nouveaux matériels de transmission... Depuis le 12 Juin, les nouveaux centraux ont été mis en service, de technologie très moderne, entièrement électroniques, ils sont mieux adaptés aux problèmes de communication actuels... D'autre part, le faisceau hertzien BREIL - SOSPEL - NICE a été dédoublé depuis la fin Juillet par le ré-équipement du câble Nice - Sospel qui suit la voie de chemin de fer. Les parties entre Sospel et la Roya ainsi que le secteur de la Roya ont été dédoublés par le passé. La desserte vers Nice, ainsi dédoublée, entraîne une sécurisation pour l'écoulement du trafic»

QUEL AVENIR POUR LA LIGNE DE CHEMIN DE FER NICE/VINTIMILLE - BREIL-SUR-ROYA - TENDE - CUNEO ?

par Michel BRAUN

La liste des trains spéciaux affrétés par des agences de voyages et qui transitent par notre vallée s'allonge de mois en mois, ce qui démontre bien l'intérêt que suscite cet axe ferroviaire particulièrement touristique auprès des voyageurs de tous pays. En plus des convois déjà signalés dans le précédent numéro du HAUT-PAYS, ajoutons la venue le 16 Septembre dernier d'un autre train de luxe suisse, composé de onze voitures panoramiques, restaurant, conférence... Il s'agit là du plus long train ayant jamais circulé dans la Roya !... Le 27 Octobre, c'est un autorail historique des chemins de fer italiens, venant de Bologne, qui est descendu jusqu'à Nice par Cuneo, Breil et Sospel.

D'autre part, en ce qui concerne le train suisse régulier d'été, il a lui aussi rencontré un certain succès : dans ces trois voitures régulières, il n'a jamais transporté moins de cinquante voyageurs, avec des pointes de 120 personnes; à plusieurs reprises et notamment lors de la présence de groupes, sa composition a dû être renforcée par des wagons suisses ou allemands (et en Septembre avec des voitures-restaurant du chemin de fer Berne - Lötschberg - Simplon ou bien des «panoramiques»). Comme on le voit, ce train international d'été Berne - Torino - Breil - Albenga, bien qu'ayant eu un démarrage commercial difficile, voit son succès désormais assuré. Bien plus, de l'avis même de spécialistes et de nombreux cheminots, il suffirait d'organiser une bonne correspondance à Vintimille vers Menton, Monaco et Nice (car il y a actuellement une heure d'attente pour voir sa fréquentation augmenter de manière notable... Le lecteur du Haut-Pays va-t-il donc se réjouir du succès d'un tel train dans sa vallée ?... Et bien, non ! Car une nouvelle consternante circule actuellement dans les milieux ferroviaires les mieux informés : se basant sur des statistiques de trafic de 1983, les chemins de fer italiens veulent, pour l'année 1985, purement et simplement supprimer l'express en question (ne le maintenant qu'une fois par semaine en été et seulement jusqu'à Vintimille) ! Malgré de nombreuses

interventions auprès des intéressés, il semblerait que cette décision soit irrévocable; il faut savoir en effet que les chemins de fer italiens rencontrent actuellement un grave contentieux financier avec la S.N.C.F., et cherchent à minimiser l'importance de cette voie pour leur réseau propre.

En effet, l'État italien a pris à sa charge la quasi-totalité des frais de reconstruction de la ligne. Le devis de 1971 avait été établi à 41,3 millions de francs, mais en 1977 il atteignait la somme de 122,7 millions, payés par l'Italie. Depuis la mise en service, tout devrait être rentré dans l'ordre; mais il faut savoir que si les chemins de fer italiens continuent toujours à payer le déficit d'exploitation, c'est la S.N.C.F. qui a été chargée d'exploiter la section centrale Breil - Tende - Limone. Dès lors, il n'est pas nécessaire d'être doué d'une intelligence supérieure pour voir dans cet accord une source constante de difficultés : six mois seulement après l'inauguration, la S.N.C.F. présentait aux chemins de fer italiens une note de travaux «d'entretien courant» s'élevant à 98 millions de francs (près de 140 millions de francs de 1984), suivie d'une seconde «rallonge» de 14,4 millions établie par la S.N.C.F. en Janvier 83, soit une somme supérieure au coût total de la reconstruction complète (ouvrages d'art, voie, signalisation, etc...).

Les 4 et 5 Octobre s'est tenue une réunion mixte, mais le seul résultat a été la création d'un «groupe de travail» chargé d'analyser la nature du trafic de la ligne, qui serait à 90 % italien (mais cela n'a vraiment rien d'étonnant lorsque l'on sait que la section française Nice - Breil, avec ses 1h15 de trajet pour 44 km, ne fait vraiment rien pour encourager les voyageurs...). A la mi-Janvier 85, une nouvelle commission se réunira, et l'on saura alors si un accord de financement a pu être obtenu ou bien si, comme le demande le service de l'Équipement de la S.N.C.F., il faut fermer la ligne sans plus attendre ! (Dans notre prochain numéro, nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'actualité de cette ligne).



Au passage à St. Dalmas-de-Tende, voici un des grands trains d'agence qui a utilisé la ligne de chemin de fer de la Roya cette année. En queue du convoi une voiture de 1ère classe de luxe de type «Pullman». Ces véhicules étaient autrefois utilisés dans des trains prestigieux tel le «Mistral».

Photo Michel BRAUN

La foire agricole de la vallée de la Roya, mise en place traditionnellement par le Comité des Foires Concours de la Vallée, s'est tenue cette année à Saorge. Cela ne s'était pas produit depuis plusieurs années en raison de l'exiguïté des lieux. Pour l'an prochain, le site annoncé est Breil-sur-Roya; souhaitons-lui d'ores et déjà une affluence aussi grande que celle que nous avons connue cette année à Saorge !...

Photo Jean-Marie CEVASCO



LE SERPENT D'ÉTOILES

par Charlie CLAUDO

Le 29 Septembre 1984, une agitation inhabituelle règne au Gias inférieur de Fontanalba, dans la Haute Roya. Des brebis parquées dans une clôture électrifiée font tinter leurs sonnailles. Trois chiens se démènent malgré les réprimandes d'un berger qui s'est levé ce matin plus tôt qu'à l'habitude. Le propriétaire du troupeau et quelques amis venus lui prêter main forte vont accomplir le «rite» de la transhumance.

Après avoir enterré les brebis mortes dans la nuit pour avoir avorté, et chargé les plus jeunes des agneaux dans la remorque d'un véhicule tout-terrain, Michel ouvre l'enclos et fait boire son troupeau. Il troque ensuite son bâton ferré pour un fouet torsadé qu'il fait claquer deux ou trois fois en lançant un appel : «*vene..., vene..., vene ci...*». Alors, ses «têtes rouges», ses merinos et ses préalpes se mettent en marche derrière «Dalida», la mascotte du troupeau qui, tout le long du chemin, ne lâchera pas le berger d'un pouce pour recevoir en récompense quelques poignées de grain.

Michel se retourne une dernière fois, comme pour saluer le Mont Bego qui déjà éclate de blancheur. Alors, il se souvient : «*Eh bien... fan de Manon, je suis arrivé ici avec la neige... je repars avec la neige ! La première fois que j'ai vu cette montagne, au mois de Juin, je me suis fait pas mal de bile, l'herbe était trop courte, là-haut, les quartiers d'Août, rien que des champs de caillasses, qué païs, autre chose que mon Queyras natal; enfin, qu'est-ce-que tu veux faire !*»

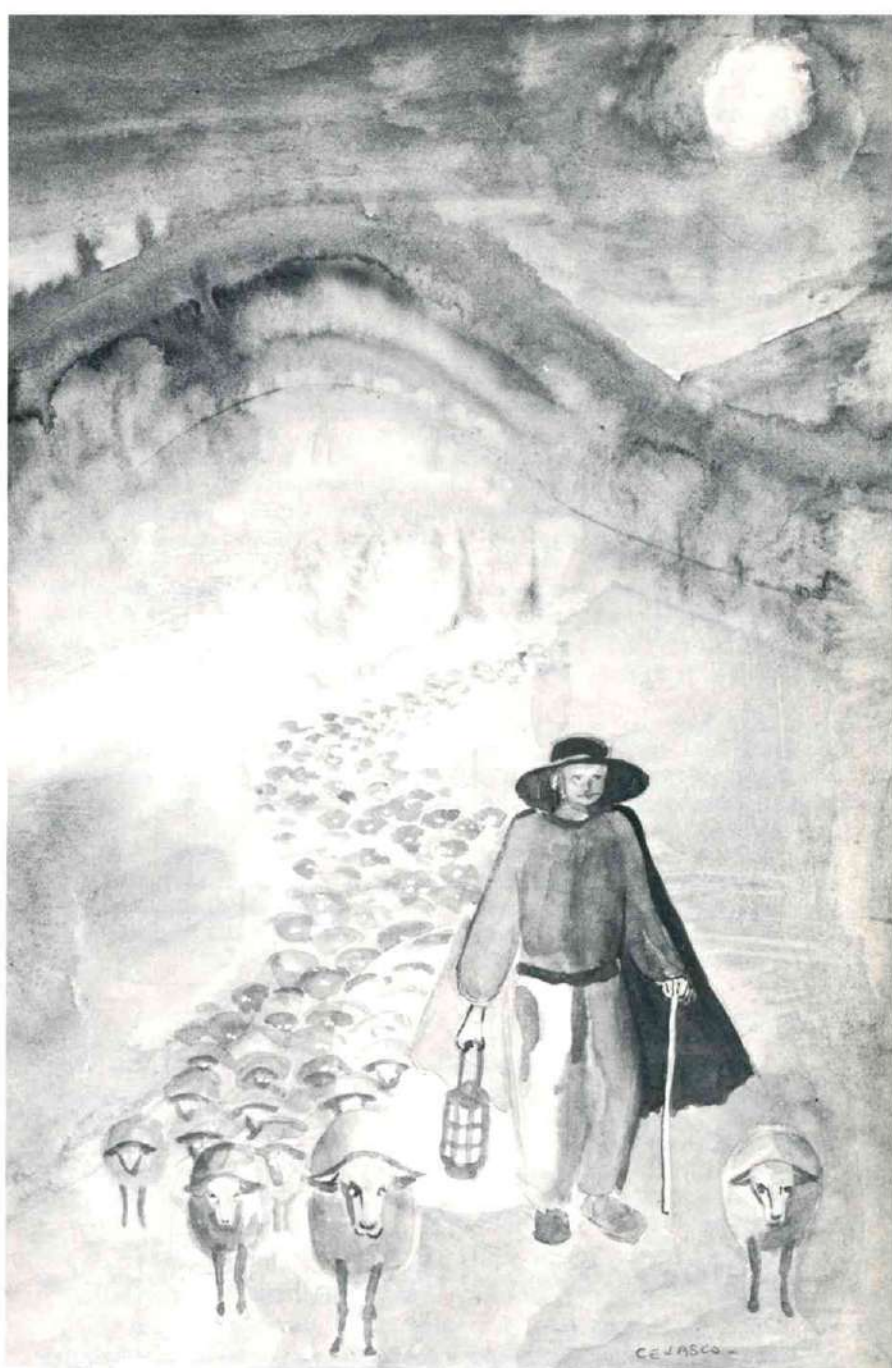
Ainsi, Michel s'était d'abord installé dans les parties les plus basses de son pâturage, au Gias Sopran, à environ 1750 mètres d'altitude. L'herbe y fut suffisante jusqu'au 20 Juillet, puis elle commença à jaunir, il lui fallut donc déménager vers le Gias Median, à 2000 mètres. Il recharga donc sa remorque de tout son matériel et les bûcherons, avec leur gros tracteur, la tirèrent à destination. Arrivé à la bergerie, Michel eut la mauvaise surprise de constater l'état des lieux : la cheminée était inutilisable, complètement bouchée par les ordures laissées par les pique-niqueurs, les murs couverts de graffiti, les menuiseries détruites... il lui fallut trois jours pour rendre l'endroit vivable et propre !

«*Quand je me suis installé au médian, je savais bien que j'allais être vite forcé de monter plus haut... y avait pas assez d'herbe...*»

Alors, Michel déménagea son troupeau encore une fois, au Gias supérieur, à 2200 mètres: Là, il ne put s'installer dans la cabane vraiment trop inconfortable. Tous les jours, il dut donc faire la navette du Gias median au Gias sopran. Ses brebis, attirées par l'herbe savoureuse des sommets, grimpaient parfois à plus de 2700 mètres, forçant Michel à marcher huit ou dix heures par jour. Le mois d'Août ne connut que dix jours sans pluie ou neige. Le berger passait donc la journée sous une pluie battante, toujours debout, dans le froid, le vent et le brouillard. L'image du berger jouant de la flûte couché sous un arbre était alors bien loin.

«*Salé temps qu'il a fait là, à travers ! Qu'est-ce-que tu veux faire, c'est comme ça !*»

Ayant pris pied sur la route asphaltée, au hameau de Castérino, le troupeau réclama un peu de repos. Bêtes et hommes se restaurèrent avant de continuer leur route. Quand les brebis reprurent leur descente, elles furent presque aussitôt suivies par des voitures de touristes. La plupart de ceux-ci ne comprenaient absolument pas pourquoi on avait mis tout ce bétail sur leur route... «*Enfin, Monsieur, que font vos bêtes sur le goudron ? Il n'y a pas d'herbe à manger là-dessus!*»... «*Vous pourriez au moins faire ça la nuit !*»



Sa dernière transhumance nocturne, Michel l'a effectuée juste après la dernière guerre. Plusieurs jours et nuits de marche, des alpages du Mont Viso jusqu'en Arles. Les yeux des bêtes, brillant dans la nuit derrière sa lanterne, formaient comme un «serpent d'étoiles» que personne alors n'aurait songé à injurier.

Le lendemain matin, les «beligues» étaient entassées dans des camions et acheminées vers la Provence, suivies plus tard par d'autres, celles de Valaurette vers la Crau, celles du Sabbione vers la Ste.Baume, celles de Peyrafica vers St.Paul-de-Vence... Quelques jours après, le chasse-neige dut monter jusqu'à Castérino afin de repousser la première offensive de l'hiver.

Elles sont plusieurs milliers de bêtes qui, chaque année, de la St.Jean à la St.Michel, viennent rendre vie aux montagnes de la Haute Roya qui, avec la vallée de la Tinée, demeure ainsi une zone vivante d'élevage des Alpes-Maritimes.

Sur l'autoroute A8, de Nice à Vintimille, chaque lieu particulièrement touristique de la Côte ou des environs est signalé par un panneau, Menton avec son citron, Cimiez avec ses arènes, Sospel avec son Pont-Vieux... Et Tende, avec ses gravures préhistoriques ?... Non, avec un berger ! Il est vrai que, durant tout l'été, Michel aura été photographié quarante fois par jour, autant que le Sorcier, le Christ ou le Chef de Tribu ! Les troupeaux de la Haute Roya sont autre chose qu'une curiosité touristique ou scientifique, n'est-ce-pas ?

Au revoir, Michel, à l'an' que ven' !